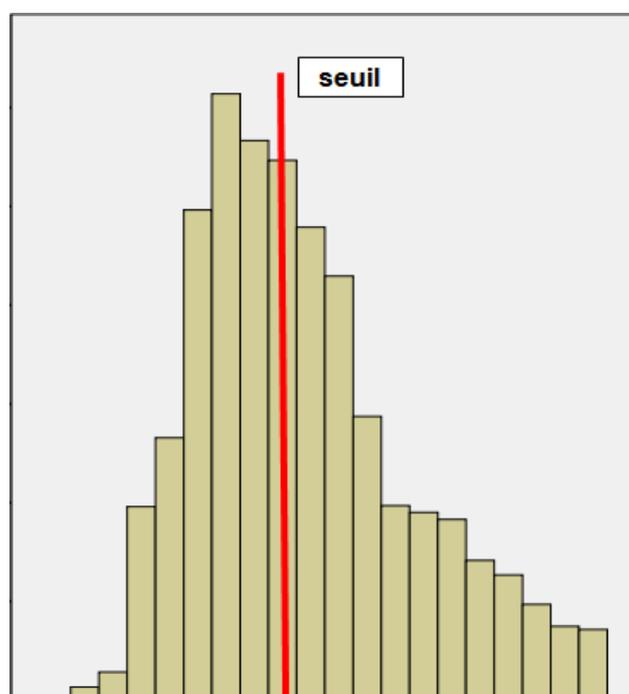


# INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU MALI



## CONSOMMATION PAUVRETE BIEN-ETRE DES MENAGES

Avril 2013 – mars 2014



Septembre 2014

**ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE  
AUPRES  
DES MENAGES (EMOP)**



**RAPPORT D'ANALYSE  
PASSAGES 1 - 4 (avril 2013 – mars 2014)**

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX .....	5
LISTE DES FIGURES .....	6
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	7
CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI .....	11
RESUME .....	13
INTRODUCTION .....	15
BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP .....	17
DEFINITION DES CONCEPTS CLES .....	18
1 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES.....	21
1.1 La consommation des ménages.....	21
1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation.....	24
1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés.....	28
2 MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE.....	31
2.1 Concepts et mesures de la pauvreté.....	31
2.2 Détermination des seuils de pauvreté.....	32
2.3 Unité d'analyse.....	33
3 CARACTERISATION DE LA PAUVRETE .....	34
3.1 Analyse régionale et spatiale de la pauvreté.....	34
3.2 Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté.....	36
3.3 Caractéristiques socioculturelles et pauvreté.....	38
3.4 Pauvreté et part de consommation alimentaire .....	42
3.5 La distribution des ménages selon les dépenses par tête.....	45
4 ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ .....	47
4.1 Santé et pauvreté .....	47
4.2 Pauvreté selon l'activité.....	48
4.3 L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres .....	50
5 AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE.....	52
5.1 Dynamique de la possession des biens durables .....	52
5.1.1. Possession de téléphone mobile .....	52
5.1.2. Possession du téléviseur .....	55
5.1.3. Possession de la moto.....	56

5.2.1.	Accès à l'eau potable.....	60
5.2.2.	Accès à l'électricité .....	62
5.2.3.	Hygiène.....	64
5.2.4.	Source d'énergie pour la cuisson .....	66
5.3.	Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base ....	68
5.3.1.	Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche .....	68
5.3.2.	Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche	69
5.3.3.	Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches .	71
5.3.4.	Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche.....	73
5.3.5.	Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être.....	74
6.	ANALYSE DE L'INEGALITE .....	76
	<b>CONCLUSION</b> .....	79
	<b>ANNEXE 1 : METHODOLOGIE</b> .....	82
	<b>ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES</b> .....	86
	<b>ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE</b> .....	88

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage .....	22
Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%).....	22
Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%).....	24
Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%) .....	25
Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef de ménage(%) .....	26
Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages(%).....	28
Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés .....	29
Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu .....	29
Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté .....	33
Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%).....	35
Tableau 3-2: Evolution des indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	36
Tableau 3-3: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%).....	38
Tableau 3-4: Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe (%).....	39
Tableau 3-5: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%) .....	41
<b>Tableau 4-1: Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le milieu (%).....</b>	<b>51</b>
Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%).....	53
Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%).....	55
Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%) .....	57
Tableau 5-4: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine selon la région (%).....	65
Tableau 5-5: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)....	67
Tableau 5-6: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%).....	69
<b>Tableau 5-7 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%).....</b>	<b>70</b>
<b>Tableau 5-8 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%) .....</b>	<b>72</b>
<b>Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%).....</b>	<b>73</b>
Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques.....	77

## LISTE DES FIGURES

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%).....	23
Figure 3-1: Indices de pauvreté de 2013 selon le milieu de résidence (%).....	34
Figure 3-2: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	35
Figure 3-3: Indices de pauvreté selon la taille du ménage(%).....	37
Figure 3-4: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%).....	37
Figure 3-5: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%).....	39
Figure 3-6: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%).....	39
Figure 3-7: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%).....	40
Figure 3-8: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%).....	41
Figure 3-9: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2001 et 2013(%).....	44
Figure 3-10: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako.....	45
Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes.....	46
Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%).....	47
Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de service de santé consultés(%).....	48
Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%).....	48
<b>Figure 4-4: Répartition des ménages selon la branche d'activité et le statut de pauvreté.....</b>	<b>49</b>
<b>Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des ménages (%).....</b>	<b>49</b>
<b>Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%).....</b>	<b>50</b>
<b>Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres (%).....</b>	<b>51</b>
Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	53
Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%).....	54
Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%).....	54
Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	55
Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%).....	56
Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	57
Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%).....	58
<b>Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%).....</b>	<b>59</b>
Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)...	60
<b>Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%).....</b>	<b>61</b>
Figure 5-11 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%).....	62
Figure 5-12: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	63
Figure 5-13: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%).....	63
Figure 5-14: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%).....	64
Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/laitrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%).....	65
Figure 5-16: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%).....	66
Figure 5-17: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%).....	67
Figure 5-18: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)..	67
Figure 5-19: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%).....	68
Figure 5-20: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%).....	69
<b>Figure 5-21 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%).....</b>	<b>70</b>
<b>Figure 5-22: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%).....</b>	<b>72</b>
<b>Figure 5-23: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%).....</b>	<b>73</b>
<b>Figure 5-24: Aspects du bien-être 2013.....</b>	<b>75</b>
Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2013 – coefficient de Gini.....	78
Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe.....	78

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
BM	Banque Mondiale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSPRO	Census and Survey Processing System
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté
EMOP	Enquête modulaire et permanente auprès des ménages
EPAM	Enquête Permanente Auprès des Ménages
FGT	Foster, Greer et Thorbecke
GPS	Gouvernance, Paix et Sécurité
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
MICS-ELIM	Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples intégrée aux dépenses de consommation des ménages
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ORTM	Office de Radiodiffusion Télévision du Mali
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
UP	Unité Primaire

## PERSONNEL DE COORDINATION ET DE CONCEPTION DE L'EMOP

**Prénoms et Noms**

**Titre**

### 1. Management

Seydou Moussa TRAORE	Directeur Général de l'INSTAT, Chef du projet
Harouna KONE	Directeur Général de l'INSTAT, Assistant au Chef du projet
Bourema CISSE	Agent Comptable de l'INSTAT, Gestionnaire
Sidy BOUARE	Comptable INSTAT, Agent Administratif

### 2. Encadrement Technique

Zima DIALLO	Chef de Département DRNE, Directeur Technique
Issa BOUARE	Chef de Division des Enquêtes, Responsable Technique
Aminata COULIBALY	Chargée d'Enquêtes, Responsable de l'élaboration des Outils et de la gestion des bases de données
Sidy BOLY	Chargé d'Enquêtes, Responsable de l'analyse des données
Mamadou Founé TOUNKARA	Chargé d'Enquêtes, appui à l'analyse des données
Idrissa DIABATE	Chef de Division de la Recherche, Responsable de l'exploitation
Amadou TRAORE	Chargé de recherche, Responsable de la conception des applications et de l'édition des données
Sira TRAORE	Chargé d'Enquêtes, appui à la conception des applications
Arouna SOUGANE	Chef de Cellule de Coordination et de Coopération Technique, Responsable au développement des modules complémentaires

### 3. Appui Technique

**Thomas POLFELDT**, Expert commis par la Statistique Suède (SCB)

## **AVANT PROPOS**

Depuis plus d'une décennie, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de toute politique de développement du pays. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP).

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent la disponibilité des données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population.

L'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, entend relever ce défi en mettant en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir, dans des délais courts, les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des populations et des ménages.

A terme, l'EMOP vise à fédérer les enquêtes auprès des ménages de même type dans le but de rendre l'utilisation plus efficiente des ressources humaines et financières, déjà insuffisantes, du Système Statistique National. L'enquête de 2013 est la deuxième d'une série dont la première édition a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012. Elle n'a pas couvert les régions de Tombouctou, Gao et Kidal pour des raisons d'insécurité. L'EMOP n'a pas été réalisée en 2012 à cause des événements survenus dans notre pays le 22 mars 2012.

Le présent rapport découle de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages des quatre passages. Il expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions ainsi que dans les deux milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse. La particularité du District de Bamako à absorber les résultats du milieu urbain a été jugulée en le faisant ressortir dans certains tableaux ou graphiques comme strate à part. Cette stratification n'affecte en rien la précision des résultats du District de Bamako en tant que région ou vu comme milieu de résidence.

Les indicateurs sectoriels relatifs à l'éducation, à l'emploi, etc. sont consignés dans les rapports de passage. Ils sont croisés avec les variables ou indices de pauvreté pour améliorer les connaissances dans le profilage des pauvres dans le présent rapport.

Je me félicite à nouveau de la publication du rapport annuel de la deuxième année de mise en œuvre de l'EMOP, fruit d'une collaboration féconde entre l'INSTAT et ses partenaires.

C'est pourquoi, il me plaît de rendre un hommage mérité à la coopération suédoise pour son accompagnement technique à l'amélioration du rapport d'analyse et aux Directions régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la

Population pour le suivi rapproché des travaux de collecte. Enfin, je remercie tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de l'opération.

L'Institut National de la Statistique compte sur vos observations et suggestions afin d'améliorer les différentes publications pour la satisfaction des utilisateurs de données statistiques.

Je vous remercie et vous souhaite bonne lecture.

**Seydou Moussa TRAORE**

**DIRECTEUR GENERAL**

## CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DU MALI

Le Mali est un vaste pays saharo-sahélien de 1 241 238 km<sup>2</sup> enclavé au sein de l’Afrique de l’Ouest. En 2009, la population malienne était estimée à 14,5 millions d’habitants, dont 50,4% de femmes et plus de 70% vivant en milieu rural [INSTAT, RGPH 2009]. La densité de la population s’élève à 11,7 habitants au km<sup>2</sup>. Cette population est essentiellement jeune avec 46,6% qui ont moins de 15 ans.

Le Mali compte huit régions administratives, un district, 703 communes et 11 341 villages et fractions [INSTAT, RGPH 2009]. Une vingtaine de groupes ethniques y cohabitent et partagent une longue tradition de vie commune. L’islam est la religion la plus répandue. Environ 95% de la population est musulmane, les autres 5% sont constitués de chrétiens et d’animistes.

Depuis la fin des années 1990, le Gouvernement du Mali, avec l’appui de ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a orienté sa politique de développement sur la lutte contre la pauvreté. Cette volonté s’est manifestée par l’élaboration en 1998 de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) qui a ouvert la voie au Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté dont la troisième génération a été adoptée en 2011 et couvre la période 2012-2017<sup>1</sup>.

Le Mali a une économie à vocation essentiellement agropastorale avec plus de 2/3 de la population occupée dans le secteur. Au cours des cinq dernières années, les performances macroéconomiques du pays ont été appréciables. Le tableau ci-dessous donne l’évolution de quelques indicateurs macroéconomiques de 2007 à 2013.

### Evolution de quelques indicateurs économiques clés (en %)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taux de croissance réelle du PIB	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	0,0	1,7
<i>dont secteur primaire</i>	2,5	13,2	5,6	11,4	-1,3	8,6	-7,4
<i>dont secteur secondaire</i>	-4,6	-4,6	3,5	-2,1	8,1	-2,6	5,5
<i>dont secteur tertiaire</i>	10,4	4,3	3,5	4,5	3,8	-6,7	8,9
Taux d’inflation	1,4	9,2	2,2	1,2	3,0	5,9	-0,6
Taux d’investissement global (en % du PIB)	21,6	20,2	20,5	23,3	26,3	20,2	27,6
<i>dont privé</i>	10,3	10,2	11,0	12,6	14,5	13,6	16,4
<i>dont public</i>	9,1	8,1	9,5	10,7	11,9	6,6	11,2
Taux de pression fiscale (en % du PIB)	14,2	13,3	14,8	14,6	14,6	15,1	15,7
Taux de couverture (exportations/importations)	85,3	79,3	75,8	80,1	79,2	103,9	88,5
Taux d’endettement extérieur (en % du PIB)	21,6	21,4	25,3	29,2	29,1	29,1	28,2

Source : INSTAT (2013) "Comptes économiques du Mali"

<sup>1</sup> Depuis la deuxième génération, le CSLP est devenu Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRCP)

Le taux de croissance économique a évolué en dents de scie au cours de la période atteignant 5,8% en 2010 pour chuter à 2,7% en 2011 avec une croissance négative en 2012 (-1,2%) suivie d'une reprise en 2013 (1,7%). La baisse de la croissance du PIB entre 2010 et 2012 s'expliquerait par plusieurs chocs externes majeurs comme les crises ivoirienne et libyenne, l'insuffisance et la mauvaise répartition de la pluviométrie ainsi que les crises sécuritaire et institutionnelle que le pays a traversées.

Le Mali demeure parmi les pays les plus pauvres du monde. Avec un Indice de Développement Humain (IDH) de 0,407, il est classé 176<sup>ème</sup> sur 187 pays classés en 2013. Le solde budgétaire de base s'est établi à -169,4 milliards de FCFA en 2013 contre -120,4 milliards de FCFA en 2011. En pourcentage du PIB, il a été de -2,8% en 2013 contre -2,4% en 2011.

Le ratio de l'endettement extérieur rapporté au PIB a connu une hausse sur la période pour atteindre 26,7% en 2013. L'inflation, après une hausse consécutive sur la période 2010 - 2012 (passant de 1,2 % en 2010 à 2,2 % en 2011 puis à 5,3 % en 2013), a connue une chute remarquable en 2013 avec un taux de -0,6 %.

L'investissement privé a connu une croissance régulière (mais faible) de 2007 à 2013 pendant que l'investissement public a évolué en dents de scie.

Le défi majeur pour le Mali est celui de sa croissance démographique. Il s'agit d'assumer le doublement de la population d'ici quelques décennies. La population a augmenté de 9,8 à 14,5 millions d'habitants entre les recensements de 1998 et de 2009. Le taux de croissance annuel moyen de la population est passé de 2,2% en 1998 à 3,6% en 2009. Selon les projections démographiques et sous l'hypothèse d'une baisse moyenne de la fécondité, la population totale est estimée à 17,8 millions d'habitants en 2015, contre 15,4 millions en 2010<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup>Le nombre moyen d'enfants par femme passerait de 6,4 en 2009 à 4,4 en 2035.

## **RESUME**

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) a pour objectif de recueillir un large éventail d'indicateurs socio-économiques nécessaires pour suivre et évaluer les progrès réalisés dans l'amélioration des conditions de vie des ménages. Plus précisément, l'EMOP a été conçue pour mettre à jour les indicateurs du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) arrimés à ceux des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ainsi qu'à ceux des programmes sectoriels mis en œuvre par le gouvernement du Mali.

La phase de collecte des données de cette enquête s'est déroulée en quatre passages du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014. Les informations recueillies au cours de cette opération sont relatives à la démographie, au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la sécurité alimentaire, aux dépenses de consommation etc. Les résultats sont significatifs au niveau des cinq régions, du District de Bamako ainsi qu'au niveau des deux milieux (urbain et rural) de résidence.

Les principaux résultats obtenus à partir de ces informations sont présentés dans les rapports de passage. Le présent rapport, focalisé sur l'analyse de la pauvreté, résulte de l'exploitation des données consolidées des dépenses de consommation des différents passages.

### **Dépenses de consommation**

Dans l'ensemble, les dépenses annuelles de consommation s'élèvent à 3 136 milliards de FCFA. 57,6 % de ces dépenses sont effectuées en milieu rural où résident plus de deux tiers de la population. En moyenne, un ménage dépense annuellement 2 190 123 FCFA. La dépense par tête, est estimée à 205 128 FCFA contre 273 921 FCFA en équivalent adulte. Plus de la moitié des dépenses effectuées par les ménages sont affectées à l'alimentation (56,9 %).

### **Niveau de la pauvreté**

L'incidence (taux) de la pauvreté c'est-à-dire la proportion de la population malienne qui n'arrive pas à dépenser 174 000 FCFA nécessaire pour satisfaire ses besoins de base, est estimée à 47,1 % en 2013.

La pauvreté est largement répandue en milieu rural, plus de la moitié d'entre eux sont pauvres (54,5 %). Les ménages dirigés par les hommes contiennent plus de pauvres que ceux dirigés par les femmes (48,1 % contre 22 %).

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen des dépenses des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 169,5 milliards de francs FCFA.

## **Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014**

### **Possession de biens durables**

L'enquête montre qu'un ménage sur trois (32,3%) possède un téléviseur. C'est le milieu urbain qui explique en grande partie cette possession avec 62,3 % contre 17,8% en milieu rural. Le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a connu une augmentation significative entre 2006 et 2013, passant de 22,5 % à 32,3 %.

La possession du téléphone portable<sup>3</sup> par les ménages a enregistré une progression significative entre 2006 et 2013, passant de 23,1 % à 84,3 %. Les proportions des ménages possédant ce moyen de communication sont estimées respectivement à 91,7% et 80,7 % pour les milieux urbain et rural.

### **Accès aux services de base**

La proportion de ménages ayant accès à l'eau potable est passée de 69 % à 78,9 % entre 2001 et 2013.

En termes d'hygiène, l'enquête révèle une baisse significative dans l'utilisation de la nature comme moyen d'aisance en milieu rural entre 2001 et 2013. On passe ainsi de 29 % à 14,8 %.

L'enquête montre également que le bois reste la principale énergie utilisée par les ménages comme moyen de cuisson. La proportion des ménages ayant recours à ce combustible est estimée à 80,7% en 2013. Ce sont les ménages ruraux qui sont les plus grands utilisateurs de ce moyen (93,4 %) alors qu'en milieu urbain ce taux est de 54,3 %.

L'analyse révèle un progrès significatif quant à l'accès à l'électricité en réseau. En effet, au Mali, le taux d'accès est passé de 8,2 % en 2001 à 20 % en 2009 et à 24,6 % en 2013. Cette tendance se confirme également dans les deux milieux de résidence où le taux passe de 27,1% à 64,6 % entre 2001 et 2013 dans l'urbain et de 1,2 % à 5 % dans le rural sur la même période.

---

<sup>3</sup> Le téléphone portable n'a pas été capté dans l'enquête de 2001.

## INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie, conscient de la nécessité d'améliorer les conditions de vie de la population, le Gouvernement du Mali a placé la lutte contre la pauvreté au cœur de sa politique de développement. Cette volonté s'est manifestée à travers la mise en œuvre des différentes générations du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ayant pour objets entre autres, le suivi et l'évaluation des stratégies mises en œuvre pour la réduction de la pauvreté.

La formulation, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté nécessitent de disposer de données statistiques fiables et à jour sur les conditions de vie de la population. Dès lors, la réalisation d'enquête d'envergure nationale comportant des modules qui offrent la possibilité d'avoir une image idoine de la pauvreté devient une exigence pour le pays.

C'est ainsi que l'Institut National de la Statistique a réalisé plusieurs enquêtes qui ont permis au pays de disposer d'un profil de pauvreté à partir duquel les différentes générations du CSLP se sont servies dans le cadre de leurs revues. Dans l'ordre chronologique, il s'agit principalement de l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP-2001), de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM-2003 et 2006) et de l'Enquête par Grappe à Indicateurs Multiples et de dépenses des ménages (MICS-ELIM-2010).

Malgré cette production relativement abondante et régulière, la nécessité d'avoir une production annuelle en vue d'être en phase avec la tenue des revues du CSLP devenait de plus en plus une exigence. Quel dispositif faudrait-il mettre en place pour répondre aux besoins de production capable d'évaluer annuellement la mise en œuvre du CSLP?

Pour satisfaire cette exigence, l'Institut National de la Statistique, avec l'appui de la Suède, a mis en place un système d'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) qui a pour objectif de fournir les informations susceptibles de renseigner les indicateurs permettant de suivre régulièrement les conditions de vie des personnes et des ménages.

Le présent rapport résulte de l'analyse des données consolidées des dépenses de consommation des ménages de la deuxième édition (EMOP-2013/2014) et expose le niveau des principaux indices de pauvreté enregistrés au niveau national, dans les régions et les milieux de résidence retenus en tant que strates d'analyse (Bamako, Autres villes et Rural)<sup>4</sup>. Il est important de rappeler que les résultats de l'EMOP 2013/2014 ne couvrent pas les trois régions du nord, Tombouctou, Gao et Kidal. Les résultats sous la rubrique "Mali" ou "Ensemble" se réfèrent donc aux cinq

---

<sup>4</sup> La pertinence de cette stratification est justifiée par le fait que Bamako influence les résultats du milieu urbain s'il n'est pas traité à part.

régions du sud et au District de Bamako seulement. La population dans les zones incluses est estimée à plus de 90 % de la population totale du Mali. Les comparaisons avec les résultats antérieurs doivent prendre en compte cet aspect.

Des analyses croisées plus détaillées faisant intervenir les caractéristiques socio démographiques de la population ainsi que le capital économique des ménages par rapport à la possession de biens d'équipements compléteront l'analyse.

Le document est structuré en six chapitres. Le premier est relatif à l'analyse des dépenses de consommation des ménages. Le deuxième traite des concepts de la pauvreté. Les caractéristiques de la pauvreté, l'état sanitaire de la population, l'activité en lien avec la pauvreté et d'autres aspects du bien-être sont traités respectivement dans les chapitres trois, quatre et cinq. Le dernier chapitre analyse l'inégalité dans la distribution des dépenses de consommation.

## BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE DE L'EMOP

La méthodologie de l'EMOP est présentée brièvement dans le tableau ci-dessous. Le développement se trouve dans l'Annexe 1.

Période	Avril 2013 – mars 2014. Quatre passages trimestriels
Echantillon	5 466 ménages dans 911 sections d'énumération. Sondage stratifié en deux degrés
Echantillon enquêté avec succès	5 215 ménages ayant déclaré leurs dépenses de consommation pour les quatre passages
Taux de réponse	95 %
Pondération	Les poids sont ajustés pour les non-réponses
Imputation	Il a été retenu uniquement les ménages présents aux 4 passages. Les dépenses manquantes pour les ménages retenus ont été imputées.
Période de référence	Pour chaque ménage, les dépenses alimentaires sont mesurées quatre fois avec référence aux 7 derniers jours. Les dépenses moins fréquentes sont mesurées quatre fois avec référence aux 3 derniers mois. Les dépenses des biens durables sont mesurées une fois avec référence aux 12 derniers mois.

## DEFINITION DES CONCEPTS CLES

### 1. Les indices FGT

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et le seuil de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures les plus couramment utilisées sont celles des indices FGT (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) : l'incidence, la profondeur et la sévérité.

La forme générale est

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha,$$

où  $n$  = le nombre total des individus,  $q$  = le nombre des individus pauvres (c'est-à-dire, les individus des ménages avec les dépenses au-dessous du seuil),  $y_i$  = les dépenses par tête ou par équivalent adulte dans le ménage (pauvre) de l'individu  $i$ , et  $z$  = le seuil de pauvreté mesuré comme dépenses par tête ou par équivalent adulte.

#### *a. L'incidence de la pauvreté*

Nous l'obtenons pour  $\alpha = 0$

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Cette mesure appelée aussi taux de pauvreté est l'indicateur standard le plus courant. Il correspond au pourcentage de la population dont les revenus ou les dépenses de consommation par habitant se situent en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire au pourcentage de la population qui n'a pas les moyens d'acheter un panier de biens de base.

Cet indice a été critiqué, notamment par Sen (1976), parce qu'il n'indique que le nombre de pauvres, et non l'ampleur de la pauvreté. Ainsi, si les pauvres devenaient encore plus pauvres, l'indice  $P_0$  ne changerait pas.

#### *b. Le gap ou profondeur de la pauvreté*

Il s'obtient pour  $\alpha = 1$

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - y_i}{z} \right)$$

Le gap de la pauvreté mesure la gravité de la situation des pauvres. Il indique à quel niveau au-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. L'écart par rapport au seuil de pauvreté, qui lui est apparenté, mesure le déficit total de tous les pauvres : leur insuffisance de ressources

par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il correspond au montant nécessaire pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Cet écart est donc une mesure beaucoup plus parlante que la simple comptabilisation des pauvres parce qu'elle prend en compte la répartition des pauvres.

*c. La sévérité de la pauvreté*

Nous l'obtenons pour  $\alpha = 2$

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^2$$

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté.

## 2. Les Quintiles

Le quintile, à l'instar de la notion plus générale de centile, renvoie à la position occupée dans la distribution des fréquences.

Dans ce rapport, la limite quintile est obtenue en rangeant d'abord les ménages selon toutes les dépenses par tête recueillies durant la période **avril 2013-mars 2014**, de la plus faible à la plus élevée, et ensuite, en choisissant la valeur de dépense par tête sous laquelle 20 % (limite inférieure), 40 % (deuxième limite), 60 % (troisième limite), 80 % (quatrième limite) et 100 % (limite supérieure) des ménages se trouvent respectivement.

Le quintile comme tel est associé au segment compris entre deux limites quintiles. Le premier segment (Quintile 1, les « Moins nantis<sup>5</sup> ») comprend les ménages pour lesquels les dépenses totales annuelles par tête sont inférieures à la limite quintile inférieure (140 783 FCFA) ;

Le Quintile 2 est composé de ménages pour lesquels les dépenses par tête sont comprises entre 140 783 FCFA et 193 179 FCFA ;

Le Quintile 3 est constitué de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 193 179 FCFA et 261 948 FCFA ;

Le Quintile 4 est composé de ménages dont les dépenses par tête sont comprises entre 261 948 FCFA et 377 588 FCFA ;

Le Quintile 5, les « Plus nantis », regroupe les ménages dont les dépenses par tête sont supérieures à 377 588 FCFA.

---

<sup>5</sup> L'appréciation moins nantis ou plus nantis a été préférée à quintile plus pauvre ou quintile plus riche qui sont souvent fondés sur un jugement arbitraire.

### **3. Les équivalents adultes**

Dans les calculs de consommation, on considère souvent qu'un homme adulte consomme plus de comestibles qu'un enfant ou qu'une femme. La FAO a déterminé les échelles d'équivalence pour être utilisées en Afrique Subsaharienne. Celles-ci indiquent la consommation pour une personne définie par âge et sexe, exprimée comme proportion de la consommation d'un homme âgé de 20 – 50 ans. Par exemple, une femme âgée de 20 à 50 ans a un équivalent adulte qui correspond à 0,77. On estime qu'elle consomme, dans ce calcul, 77 % de ce que consomme un homme du même âge.

Pour les calculs de pauvreté, la mesure de dépenses par équivalent adulte serait plus indiquée que les dépenses par tête. Néanmoins, dans plusieurs pays, on préfère utiliser la mesure des dépenses par tête, qui a une interprétation facile à comprendre. Aussi, les échelles d'équivalents adultes ne sont pas parfaites ; elles ne mesurent pas les avantages des opérations en grande échelle dont profitent les ménages d'un grand nombre de membres.

# **1 DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES**

Dans ce chapitre, l'analyse porte sur les niveaux de consommation des ménages, les parts des dépenses des principaux produits consommés ainsi que sur les principales fonctions de consommation.

## **1.1 La consommation des ménages**

La dépense de consommation est un bon indicateur de bien-être du ménage à cause de sa stabilité contrairement au revenu. En effet, plus la dépense de consommation par tête du ménage est élevée plus le ménage est supposé satisfaire ses besoins vitaux.

Les dépenses annuelles de consommation pour l'ensemble sont estimées à **3 136** milliards de FCFA. En outre, 57,6 % de ces dépenses sont effectuées en milieu rural où résident plus de deux tiers de la population. Les résultats montrent également qu'en moyenne, un ménage dépense annuellement **2 190 123** FCFA. Quant à la dépense par tête, elle est estimée à **205 128** FCFA contre **273 921** FCFA en équivalent adulte.

**Tableau 1-1: Dépenses annuelles de consommation par type de ménage**

	Dépenses totales	Dépenses par ménage	Dépenses par tête	Dépenses par équivalent adulte
	Milliards de FCFA	FCFA	FCFA	FCFA
<b>Sexe du chef du ménage</b>				
Masculin	2 936	2 215 765	200 008	267 270
Féminin	199	1 871 127	329 321	432 486
<b>Niveau d'instruction du chef du ménage</b>				
Sans instruction	2 075	1 988 344	176 866	237 512
Primaire	578	2 323 981	238 107	315 936
Secondaire	264	2 862 433	379 411	487 928
Supérieur	219	4 625 124	506 226	641 167
<b>Quintile</b>				
Moins nantis	434	1 516 289	91 308	124 850
Quintile 2	510	1 781 196	141 964	191 121
Quintile 3	577	2 016 080	196 691	261 240
Quintile 4	657	2 296 782	279 366	364 916
Plus nantis	957	3 339 934	579 863	741 985
<b>Milieu</b>				
Bamako	809	3 188 704	355 944	460 466
Autres villes	519	2 427 816	225 846	296 489
Rural	1 807	1 874 533	168 678	227 644
<b>Mali</b>	<b>3 136</b>	<b>2 190 123</b>	<b>205 128</b>	<b>273 921</b>

Source : EMOP-2013

La consommation des biens alimentaires produits par le ménage (l'autoconsommation), est très importante, surtout dans les ménages moins nantis. En effet, elle représente plus du tiers de la dépense de consommation totale au sein du groupe des ménages moins nantis. La part de l'autoconsommation est décroissante par rapport au niveau des dépenses classées par quintile.

**Tableau 1-2: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par quintile (%)**

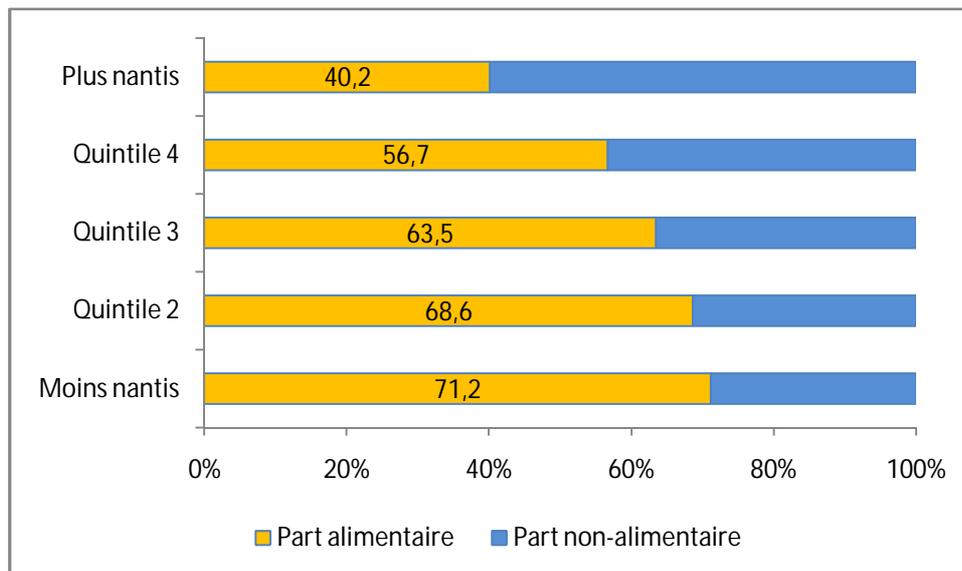
	Moins nantis	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Plus nantis	Ensemble
<b>Consommation alimentaire sans l'autoconsommation</b>	36,0	41,1	44,3	44,0	34,8	39,7
<b>Autoconsommation alimentaire</b>	35,1	27,6	19,2	12,7	5,3	17,2

<b>Consommation non alimentaire sans les loyers</b>	24,7	27,0	31,7	37,6	52,3	37,5
<b>Loyer payé y compris les imputations</b>	4,1	4,3	4,9	5,7	7,5	5,7
<b>Consommation totale</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Consommation totale en milliards de FCFA</b>	<b>434</b>	<b>510</b>	<b>577</b>	<b>657</b>	<b>957</b>	<b>3 136</b>

Source : EMOP-2013

La part alimentaire des dépenses est un indicateur pertinent de l'état de bien-être du ménage. Il s'agit de la fonction « Alimentation et boissons non alcoolisées » au niveau du tableau 3. Elle s'obtient aussi comme la somme des deux premières lignes du tableau 2. Au niveau national, la part alimentaire est 56,9 %. Dans le chapitre 3, la part alimentaire s'analyse comme une mesure complémentaire de la pauvreté. La part des dépenses allouées à l'alimentation baisse du quintile le moins nanti au quintile le plus nanti.

Figure 1-1: Répartition des parts alimentaires et non alimentaires selon le quintile (%)



Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

Source : EMOP-2013

## 1.2 Allocation des dépenses selon les fonctions de consommation

De façon globale, les ménages maliens mettent plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation (56,9 %). Cette part est plus importante dans la région de Koulikoro (67,9 %) et moins élevée à Bamako (39,8 %). Autrement dit si les ménages de toutes les autres régions ont mis plus de la moitié de leurs dépenses dans l'alimentation, Bamako en a mis un peu plus du tiers (39,8 %). Ce résultat est d'autant plus plausible dans la mesure où la grande majorité des ménages aisés résident à Bamako.

Environ 10,2 % des dépenses des ménages sont affectées au logement, 5,7 % au transport, 5,9 % dans les habillements et 4 % dans la communication. Bamako a la plus forte proportion de toutes les dépenses citées avec 19,2 % d'allocation des dépenses dans le logement, 9,5 % environ dans le transport et 6,9 % dans la communication.

Les parts des dépenses quasiment nulles constatées au niveau de l'enseignement et restauration et hôtels seraient probablement dues au poids des ménages du milieu rural qui ont des dépenses pratiquement insignifiantes pour ces catégories à cause du faible taux de scolarisation et du manque d'infrastructures hôtelières.

Tableau 1-3: Part des dépenses par fonction de consommation selon la région (%)

REGION	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Ensemble Mali
Alimentation et Boissons non alcoolisées	64,6	67,9	55,5	60,7	65,3	39,8	56,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,7	0,3	0,6	0,4	0,6	0,7	0,6
Articles d'Habillement et Chaussures	5,8	5,4	5,8	5,6	5,8	6,6	5,9
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	6,9	6,2	6,8	7,8	6,9	19,8	10,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	4,4	1,8	3,4	2,9	2,5	3,6	3,2
Santé	3,7	2,7	3,7	2,7	2,3	2,4	2,9

Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

Transport	3,6	4,0	6,6	4,1	3,0	9,5	5,7
Communication	3,1	2,3	3,8	2,3	3,9	6,9	4,0
Loisirs et Cultures	0,8	0,9	0,9	0,6	2,0	0,8	0,9
Enseignements	0,7	2,1	0,9	0,5	0,3	1,8	1,2
Restaurants et Hôtels	0,2	0,2	0,4	0,1	0,2	0,4	0,3
Biens et services divers	5,6	6,1	11,7	12,3	7,2	7,6	8,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	<b>498</b>	<b>521</b>	<b>491</b>	<b>445</b>	<b>370</b>	<b>810</b>	<b>3 136</b>

Source : EMOP-2013

### *Fonctions de consommation et niveau de pauvreté des ménages*

Le niveau de consommation diffère selon qu'on soit moins pauvre ou pauvre. En 2013, on a constaté une plus grande affectation des dépenses des ménages pauvres (69,6 %) dans l'alimentation. Cette part est de 52,7 % pour les ménages non pauvres. La différence est observée sur un grand nombre de fonctions notamment le logement, l'eau, l'électricité (11,5 % environ pour les non pauvres contre 6,2 % environ pour les pauvres) ; le transport (6,4 % environ pour les non pauvres contre 3,3 % pour les pauvres) ; la communication (4,5% pour les non pauvres contre 2,6 % pour les pauvres).

**Tableau 1-4: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (%)**

<b>Fonction</b>	<b>Pauvre</b>	<b>Non Pauvre</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	69,6	52,7	56,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,6	0,6	0,6
Articles d'Habilllements et Chaussures	5,5	6,1	5,9
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	6,2	11,5	10,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,8	3,3	3,2
Santé	2,9	2,9	2,9
Transport	3,3	6,4	5,7
Communication	2,6	4,5	4,0
Loisirs et Cultures	0,6	1,1	0,9
Enseignements	0,5	1,4	1,2
Restaurants et Hôtels	0,1	0,3	0,3
Biens et services divers	5,3	9,3	8,3
	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	<b>768</b>	<b>2 368</b>	<b>3 136</b>

Source : EMOP-2013

### **Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014**

### ***Fonctions de consommation et niveau d'instruction du chef de ménage***

Les ménages qui ont un chef de ménage avec un niveau d'instruction supérieur ont une part alimentaire très faible (34,4 %) comparativement aux autres niveaux d'instruction. En effet, les dépenses de ces ménages sont surtout orientées vers le logement (18,9 %), les biens et services divers (11,8 %) et les transports (10,6 %). Les ménages avec un chef sans niveau d'instruction ont des dépenses inférieures à la moyenne pour le logement, les transports et les communications, tandis que les dépenses sur les autres fonctions, comme l'habillement, les meubles et la santé sont plus ou moins au même niveau quel que soit le niveau d'instruction.

Cet avantage des chefs de ménage instruits par rapport à ceux qui n'ont reçu aucune instruction s'expliquerait par le fait que les premiers occupent des postes dans le secteur formel public et privé où les rémunérations sont plus importantes.

**Tableau 1-5: Part des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d'instruction du chef de ménage(%)**

	<b>Sans instruction</b>	<b>Primaire</b>	<b>Secondaire</b>	<b>Supérieur</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	62,4	52,0	42,5	34,4	56,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,6	0,6	0,6	0,4	0,6
Articles d'Habillement et Chaussures	5,6	6,3	7,2	6,7	5,9
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	8,2	11,2	16,5	18,9	10,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,0	3,2	3,8	3,7	3,2
Santé	3,0	2,8	2,8	2,5	2,9
Transport	4,7	6,3	7,8	10,6	5,7
Communication	3,4	4,2	6,1	6,7	4,0
Loisirs et Cultures	0,9	0,7	0,8	1,7	0,9
Enseignements	1,0	1,1	1,8	2,5	1,2
Restaurants et Hôtels	0,2	0,4	0,3	0,2	0,3
Biens et services divers	6,9	11,2	9,9	11,8	8,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	<b>2 075</b>	<b>578</b>	<b>264</b>	<b>219</b>	<b>3 136</b>

*Source : EMOP-2013*

**Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014**

### ***Fonctions de consommation et taille des ménages***

La part des dépenses d'alimentation augmente avec la taille du ménage. Cette part est de 48,2 % pour les ménages d'une à trois personnes. De plus, toutes les autres catégories de taille consacrent plus de la moitié de leurs dépenses dans la consommation alimentaire.

En ce qui concerne les dépenses de santé, leur part augmente également avec la taille du ménage. C'est ainsi qu'elles sont estimées à 2,9 % pour les ménages de 3 personnes au plus et 3,1 % pour les ménages de 16 personnes et plus.

**Tableau 1-6: Part des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages(%)**

Fonction	1-3 pers	4-7 pers	8-10 pers	11-15 pers	16+ pers	Ensem ble
Alimentation et Boissons non alcoolisées	48,2	54,5	55,0	56,5	62,0	56,9
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6
Articles d'Habillement et Chaussures	6,6	5,8	5,8	5,7	6,1	5,9
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	13,2	12,2	11,4	10,9	6,8	10,2
Meubles, Articles de ménages et Entretien	3,0	3,4	3,1	2,9	3,2	3,2
Santé	2,9	2,5	2,8	3,2	3,1	2,9
Transport	6,0	5,4	6,4	5,8	5,1	5,7
Communication	5,6	4,3	4,0	3,6	3,8	4,0
Loisirs et Cultures	3,4	0,6	0,8	0,8	0,9	0,9
Enseignements	0,4	0,9	1,2	2,5	0,9	1,2
Restaurants et Hôtels	1,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
Biens et services divers	8,4	9,6	8,8	7,4	7,3	8,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant total en milliards de FCFA	<b>187</b>	<b>779</b>	<b>731</b>	<b>474</b>	<b>965</b>	<b>3 136</b>

*Source : EMOP-2013*

### 1.3 Le poids des principaux produits alimentaires consommés

De tous les produits alimentaires consommés le riz coûterait plus cher aux ménages en termes de dépenses avec 20 % du poids des dépenses alimentaires totales. Le cumul des produits riz, mil, sucre et viande occupe 43,5 % des dépenses alimentaires ; ce cumul s'élève à plus de la moitié des dépenses alimentaires en y ajoutant le maïs et le poisson. Une politique des pouvoirs publics visant à réduire le coût de ces produits soulagerait les ménages.

**Tableau 1-7: Le poids des principaux produits alimentaires consommés**

Produits	Montant (millions de FCFA)	Part alimentaire (%)	Part cumulée (%)
Riz	356 739	20,0	20,0
Mil	202 109	11,3	31,3
Sucre	111 627	6,3	37,6
Viande de bœuf fraîche	105 163	5,9	43,5
Mais en grain crus	75 969	4,3	47,8
Poissons fumés, séchés, salés	75 161	4,2	52,0
Sorgho	72 033	4,0	56,0
Thé	64 141	3,6	59,6
Huile d'arachide	53 357	3,0	62,6
Oignon frais	53 233	3,0	65,6
Pain	53 137	3,0	68,6
Arachide décortiquée	52 016	2,9	71,5
Poissons frais	49 887	2,8	74,3
Tubercules et plantain	39 058	2,2	76,5
Viande de mouton ou de chèvre fraîche	38 644	2,2	78,7
Lait en poudre	32 423	1,8	80,5
Cube (Maggi, Jumbo etc.)	31 966	1,8	82,3
Lait frais local	26 543	1,5	83,8
Haricots secs	22 671	1,3	85,0
Beurre de karité	21 478	1,2	86,2
Autres produits alimentaires non cités	245 552	13,8	100,0
<b>Total</b>	<b>1 782 906</b>	<b>100,0</b>	

Source : EMOP-2013

**Tableau 1-8: Les dix produits non-alimentaires les plus achetés par milieu**

	Dépenses totales, millions de FCFA
<b>Bamako</b>	
5 Loyers (y inclus loyers imputés)	82 174
20 Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	44 766
24 Services d'appel téléphonique (portable)	44 136
3 Habillement	39 309
9 Électricité	27 155
12 Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	25 741
21 Bus et taxi (tous les membres du ménage)	16 345
14 Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	16 222
16 Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	12 197
7 Approvisionnement en eau	11 810
<b>Autres villes</b>	
5 Loyers (y inclus loyers imputés)	26 475

Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

	<b>Dépenses totales, millions de FCFA</b>
3 Habillement	22 002
20 Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	19 327
50 Funérailles et autres services n.c.a	19 232
24 Services d'appel téléphonique (portable)	15 652
9 Électricité	11 364
12 Combustibles solides (charbon, bois, etc.)	10 947
16 Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	10 902
14 Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	8 616
4 Chaussures et réparation	7 200
<b>Rural</b>	
5 Loyers (y inclus loyers imputés)	68 543
3 Habillement	64 669
20 Essence, autres combustibles (pour le transport) et lubrifiants	42 173
16 Médicaments et produits et équipement thérapeutiques	38 782
24 Services d'appel téléphonique (portable)	33 896
50 Funérailles et autres services n.c.a	31 268
14 Articles ménagers non durables (savon, produits de nettoyage et d'entretien etc.)	26 597
19 Maintenance et réparation des véhicules, vélos, mc (incl. les pièces détachées)	21 578
4 Chaussures et réparation	20 976
67 Nouvelle voiture, moto et minibus	20 576

*Source : EMOP-2013*

## 2 MESURE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

La notion de bien-être recouvre plusieurs définitions et concepts. Ce rapport traite d'abord de ce qui est généralement défini comme la pauvreté, à savoir le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer des ressources ou des compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins essentiels (Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon ; 2002). Cette définition se fonde sur une comparaison des niveaux de revenus, de consommation, d'éducation et de certains autres attributs des personnes. Comme énoncé dans l'introduction, l'EMOP se réfère aux dépenses de consommation pour évaluer la pauvreté dans sa dimension monétaire. Certains autres aspects du bien-être en lien avec la pauvreté monétaire sont présentés dans le chapitre 4. D'autres aspects de la pauvreté liés aux conditions de vie des ménages tels que l'éducation, la santé, l'emploi ainsi que ceux relatifs à la pauvreté subjective ont été présentés dans les rapports de passage.

### 2.1 Concepts et mesures de la pauvreté

Dans la littérature, trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. De prime abord il y a lieu de choisir l'indicateur le mieux adapté à la mesure du bien-être qui peut être le revenu ou les dépenses de consommation. Ensuite, il convient de déterminer une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou une personne déterminé(e) sera considéré(e) comme pauvre.

L'EMOP en collectant les informations sur la consommation des ménages, s'est intéressée à trois types de dépenses qui couvraient pratiquement l'ensemble des mouvements pour lesquels les mêmes ménages étaient amenés à effectuer des dépenses sur les 4 passages. Il s'agissait essentiellement des dépenses rétrospectives sur :

- Les sept derniers jours en ce qui concerne les produits alimentaires de base ou essentiels ;
- Les trois derniers mois sur les produits non alimentaires dont les dépenses sont moins fréquentes (semi-durables);
- Les dépenses des douze derniers mois qui ont été captées seulement au premier et au dernier passage (biens durables).

La valeur de ces dépenses était captée sous forme **d'achat, d'autoconsommation** ou de **cadeaux reçus**.

En dernier lieu, il est nécessaire de sélectionner des indices en l'occurrence ceux de Foster, Greer et Thorbecke (FGT) (voir les Définitions des concepts clés, p. 16) qui servent à mesurer la pauvreté.

- **L'incidence** est définie comme le pourcentage des individus pauvres, c'est-à-dire ceux pour lesquels les dépenses de consommation sont situées en dessous du seuil de pauvreté. C'est la mesure FGT avec  $\alpha = 0$ .
- **La profondeur** est la moyenne des montants qui manquent aux individus pour atteindre le seuil de pauvreté mesurée en pourcentage du seuil. Une faible profondeur indique que les individus pauvres ont des dépenses assez proches du seuil, mais toujours au-dessous du seuil. C'est la mesure FGT avec  $\alpha = 1$ .
- **La sévérité** est la mesure FGT avec  $\alpha = 2$ . Elle reflète la situation inégalitaire des pauvres et il est plus facile de l'interpréter dans les comparaisons. Une valeur faible de la sévérité indique non seulement qu'il y a peu d'individus pauvres qui ont des dépenses éloignées de la ligne de pauvreté, mais traduit également qu'il y a moins d'inégalité dans la distribution des dépenses des ménages pauvres. En revanche, une valeur élevée de la sévérité indiquerait le contraire.

## 2.2 Détermination des seuils de pauvreté

Dans la littérature, on retient qu'au Mali les estimations de la pauvreté en 2001 ont été construites selon une variante de la méthode dite de l'énergie nutritive (DNSI, 2004).

L'approche a consisté à calculer un seuil alimentaire de pauvreté selon cette méthode (en réalisant une correspondance statistique entre la consommation énergétique et la dépense alimentaire), et à rajouter au seuil de pauvreté alimentaire ainsi obtenu une estimation des besoins non-alimentaires. La Banque mondiale en utilisant les mêmes données de l'EMEP, a recalculé un autre seuil sur la base du coût des besoins de base.

En 2006, le seuil de pauvreté a tout simplement été obtenu en appliquant l'inflation (9,65 %) entre 2001 et 2006 au seuil de 2001 calculé par la BM. En 2010, le seuil de pauvreté a été estimé à nouveau en tenant compte de l'évolution du coût de la vie entre 2006 et 2010 sur la base de la ligne de pauvreté établie en 2006. En 2010, les taux d'inflation séparés pour le seuil alimentaire et le seuil non-alimentaire ont été calculés.

En 2011, pour rester cohérent dans l'application des approches méthodologiques afin d'assurer la comparabilité dans le temps entre les résultats de la série des opérations ayant servi à l'analyse de la pauvreté, la même démarche a été adoptée c'est-à-dire procéder à l'actualisation des deux composantes du seuil de pauvreté de 2010 pour déterminer celui de 2011 (voir aussi Annexe 4). Ainsi, les calculs effectués ont permis d'avoir un seuil de pauvreté global estimé à 171 810FCFA

par tête par an. La détermination du seuil de pauvreté de 2013 est comparable à celle de 2011 et est estimé à 174000 FCFA.

**Tableau 2-1: Evolution des seuils et incidences de pauvreté**

	Années de référence				
	2001	2006	2009-10	2011	2013
<b>Seuils de pauvreté (FCFA)</b>	136 000	149 000	165 000	172 000	174000
<b>Incidence de la pauvreté (%)</b>	55,6	47,5	43,6	45,4	47,1
<b>Incidence de la pauvreté sans les régions du Nord</b>	57,9	49,1	45,0	46,0	47,1

*Source : EMOP-2013*

### 2.3 Unité d'analyse

L'unité d'analyse la plus petite à laquelle s'applique la théorie de l'analyse de la pauvreté serait l'individu. Mais ce choix se révélerait peu pratique étant donné la nature contraignante des indicateurs de bien-être qui sont généralement admis pour mesurer la pauvreté (Angèle Soliz, Luis Alejandro, juin 1999). En effet, si la consommation est jugée adéquate pour mesurer le bien-être d'une personne puisque tous les individus effectuent des dépenses de consommation, cependant, force est de s'en convaincre qu'il y a des dépenses, comme celles du logement ou d'électricité qui sont difficiles à individualiser. Aussi, une des raisons déterminantes est peut être le fait que des données sur la consommation individuelle ne sont pas toujours disponibles dans la plupart des cas ; les enquêtes sur la consommation se réalisant usuellement au niveau du ménage. En outre ces biens font l'objet d'économie d'échelle.

Il s'agit d'un choix pertinent, puisque des dépenses telles que le logement, l'alimentation, et les factures d'eau ou d'électricité sont communes au ménage tout entier étant donné qu'on ne dispose pas en général des données pour chaque individu composant le ménage.

Cependant, si le ménage est considéré comme unité d'analyse, les principaux résultats relatifs aux indices de pauvreté se réfèrent aux individus.

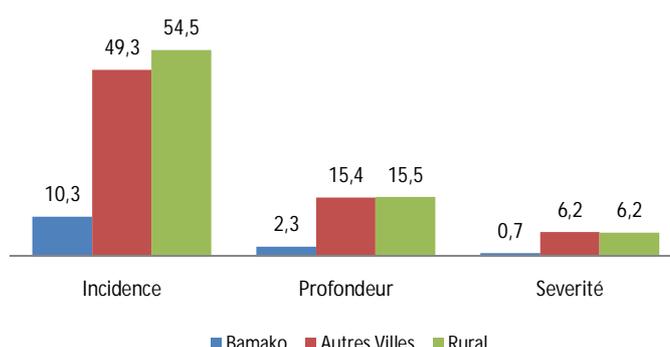
### 3 CARACTERISATION DE LA PAUVRETE

#### 3.1 Analyse régionale et spatiale de la pauvreté

L'ampleur de la pauvreté mesurée par son incidence c'est-à-dire la proportion d'individus pauvres dans la population, est estimée à 47,1 % au niveau de l'ensemble des régions enquêtées en 2013. Ce pourcentage correspond à 7,1 millions d'individus. Il est important d'apprécier la valeur de cette estimation entre 44,1 % et 50,1 % avec un niveau de confiance de 95 %.

Les résultats de l'enquête révèlent une incidence de la pauvreté estimée à 10,3 % à Bamako contre respectivement 49,3 % et 54,5 % dans les autres villes et en milieu rural. On observe la même tendance au niveau de la profondeur aussi bien que de la sévérité c'est-à-dire qu'il y a plus d'efforts à fournir en termes de ressources pour réduire la pauvreté dans les autres villes et en milieu rural qu'à Bamako.

**Figure 3-1: Indices de pauvreté de 2013 selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2013*

Les résultats régionaux montrent que les régions où l'ampleur de la pauvreté est la plus élevée dans cet ordre sont Mopti, Sikasso et Ségou avec des incidences respectives de 67,2 %, 61,5 % et 52,4 %. Ces résultats corroborent ceux de 2011 (incluant les trois régions du nord) qui classaient également ces trois régions parmi les plus pauvres. Par ailleurs, le fait que Mopti paye un lourd tribut à la pauvreté serait dû aux conséquences de la crise du Nord qui a fortement affecté le tourisme principal pourvoyeur d'emploi et de revenu.

Concernant la profondeur et la sévérité, elles sont plus élevées à Mopti et à Sikasso que dans les autres régions, traduisant ainsi une inégalité dans la distribution des dépenses de consommation qui servent à mesurer le niveau de bien-être.

**Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014**

**Tableau 3-1: Indices de pauvreté par région (%)**

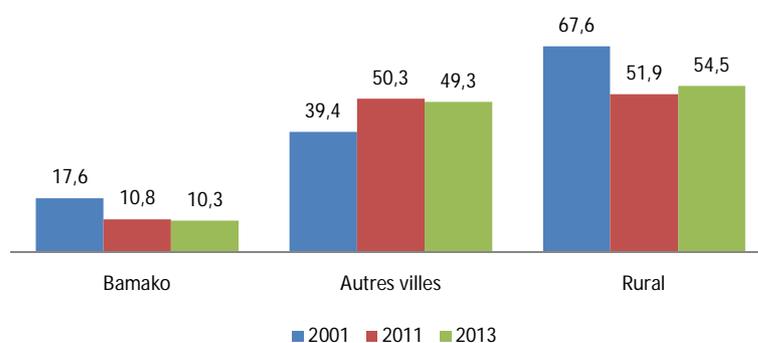
Région	Incidence	Profondeur	Sévérité
Kayes	43,3	12,8	5,6
Koulikoro	42,6	10,2	3,4
Sikasso	61,5	20,2	8,7
Ségou	52,4	12,0	3,9
Mopti	67,2	21,9	8,9
Bamako	10,3	2,3	0,7
<b>Ensemble</b>	<b>47,1</b>	<b>13,5</b>	<b>5,4</b>

Source : EMOP-2013

L'effort d'investissement nécessaire pour éradiquer la pauvreté, mesuré par sa profondeur, c'est-à-dire le déficit collectif moyen de revenu par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population est estimé à 13,5% du seuil. Les résultats montrent une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et sa profondeur observées dans les régions.

La sévérité de la pauvreté qui tient compte non seulement de l'écart séparant les pauvres du seuil de pauvreté, mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, s'élève à 5,4 %. Elle est plus prononcée à Mopti, Sikasso et Kayes.

**Figure 3-2: Evolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



Sources : EMEP 2001, EMOP-2011, EMOP-2013

**Tableau 3-2: Evolution des indices de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**

Années de référence	Indices de pauvreté	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
2001	Incidence	17,6	39,4	67,6	57,9
	Profondeur	4,9	14,2	29,5	24,6
	Sévérité	1,6	6,4	15,7	12,8
2006	Incidence	7,9	27,9	59,0	49,1
	Profondeur	2,2	8,0	21,5	17,5
	Sévérité	0,9	3,2	10,5	8,5
2009	Incidence	9,6	32,1	52,6	45,0
	Profondeur	2,5	8,1	16,4	13,8
	Sévérité	1,3	3,1	6,9	5,8
2011	Incidence	10,8	50,3	51,9	46,0
	Profondeur	2,3	19,3	20,2	17,6
	Sévérité	0,8	9,2	9,9	8,5
2013	Incidence	10,3	49,3	54,5	47,1
	Profondeur	2,3	15,4	15,5	13,5
	Sévérité	0,7	6,2	6,2	5,4

Sources: *EMEP 2001, ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP-2011, EMOP-2013*

### 3.2 Caractéristiques sociodémographiques et pauvreté

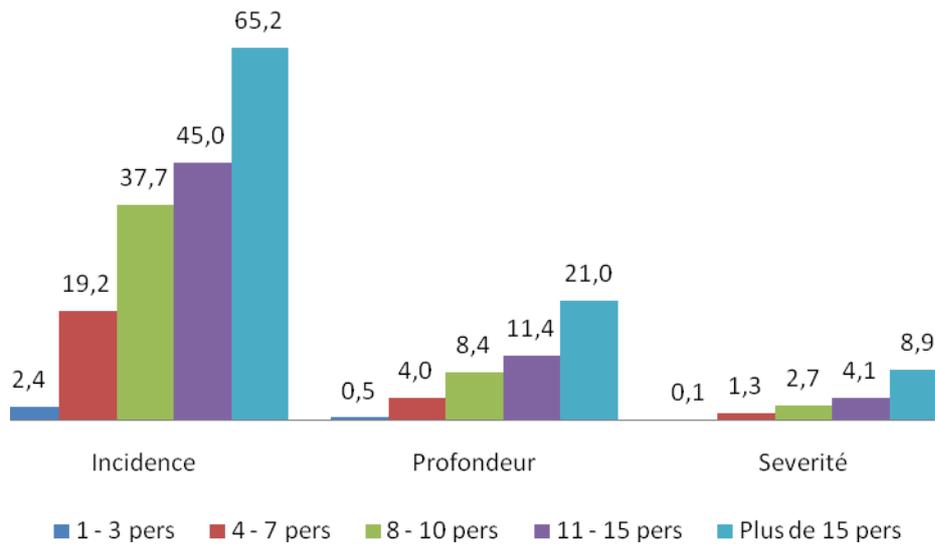
La pauvreté est le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer de ressources pour faire face à ses besoins essentiels. En effet, elle se caractérise par un manque d'utilité dans les divers domaines de la vie tels que l'éducation, la santé, le logement, l'emploi, etc. Pour bien cibler les pauvres, il est indispensable d'avoir une masse d'information à travers laquelle ils sont identifiés en fonction de certaines caractéristiques propres aux personnes et aux ménages telles que le sexe, le niveau d'éducation, le statut dans l'emploi et la taille du ménage. En outre, par hypothèse si un ménage est pauvre, tous les individus de ce ménage sont pauvres. Les indices de pauvreté se réfèrent aux individus, et non ménage. Le pourcentage de ménages pauvres peut donc être différent du pourcentage des individus pauvres dans chaque zone.

La taille du ménage c'est-à-dire le nombre de personnes vivant quotidiennement ensemble dans le ménage est un élément qui contribue à augmenter les besoins de consommation du ménage. Ainsi, si les ressources disponibles pour faire face aux besoins essentiels de tous les membres du ménage ne sont pas abondantes, alors le risque de basculer dans la pauvreté s'élève. L'enquête révèle une corrélation positive entre l'effectif du ménage en personnes et l'incidence de la pauvreté. L'analyse des résultats indique que l'ampleur de la pauvreté est plus élevée dans les ménages de

### Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

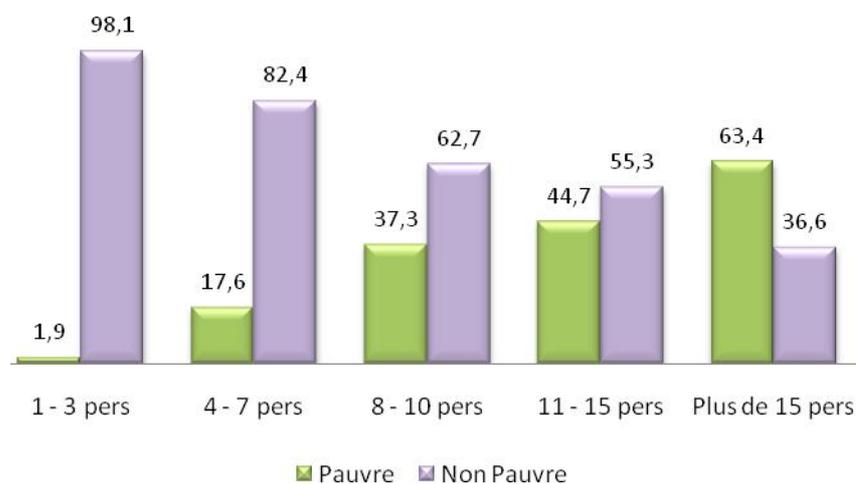
plus de quinze (15) personnes contre ceux faiblement peuplés (1-3) personnes (65,2 % contre 2,4 % respectivement).

**Figure 3-3: Indices de pauvreté selon la taille du ménage(%)**



*Source : EMOP-2013*

**Figure 3-4: Répartition des ménages selon la taille et le statut de pauvreté (%)**



*Source : EMOP-2013*

L'analyse des résultats de l'EMOP-2013 montre que l'incidence de la pauvreté est moins élevée dans les ménages dirigés par les femmes. Parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par

**Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014**

un homme, presque la moitié est pauvre (48,1%), au voisinage de la moyenne de l'ensemble. L'incidence est plus faible (22 %) parmi les individus qui vivent dans un ménage dirigé par une femme (environ 8%). Ils sont plus souvent localisés dans les villes, leur chef possède plus une instruction primaire ou secondaire, la taille de ces ménages est plus petite que la taille moyenne. Ce résultat est conforme à celui de l'année dernière.

**Tableau 3-3: Indices de pauvreté selon le sexe du chef du ménage (%)**

	<b>Incidence</b>	<b>Profondeur</b>	<b>Sévérité</b>
Masculin	48,1	13,9	5,5
Féminin	22,0	5,0	1,6
<b>Ensemble</b>	47,1	13,5	5,4

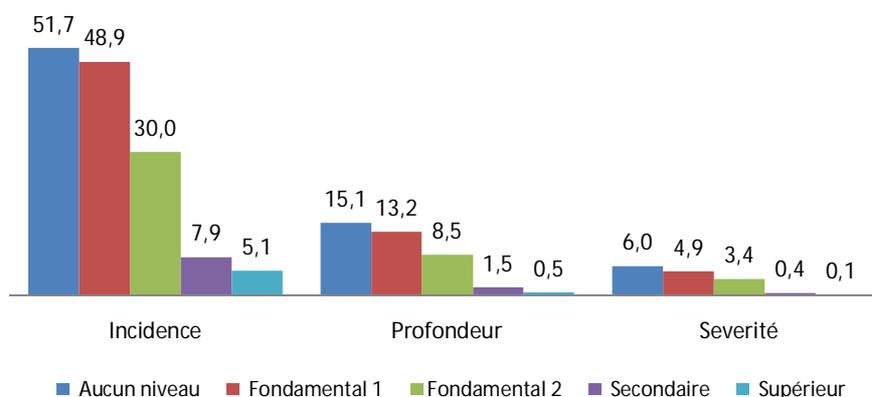
*Source : EMOP-2013*

### **3.3 Caractéristiques socioculturelles et pauvreté**

Le niveau d'éducation d'un individu est une caractéristique fondamentale qui explique beaucoup de choses. Une bonne éducation donne la chance d'échapper à la pauvreté, de trouver un emploi, d'améliorer ses conditions de vie et de faire des choix. L'éducation est l'un des leviers les plus efficaces pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)<sup>6</sup>. Le niveau de bien-être d'un ménage ou des individus qui y vivent peut donc à juste titre s'apprécier à travers celui de son chef. Contrairement à la taille, l'enquête révèle une corrélation négative entre le niveau d'instruction du chef de ménage et l'incidence de la pauvreté (5,1 % contre 51,7 %) respectivement pour un niveau d'éducation équivalent à celui du supérieur comparé à celui qui est sans niveau d'instruction au sens de l'enquête c'est-à-dire celui qui n'a jamais été à l'école ou qui s'est arrêté au niveau de la maternelle.

<sup>6</sup>[www.humanite.fr/17\\_03\\_2011-les-pauvres-savent-que-l-education-p...](http://www.humanite.fr/17_03_2011-les-pauvres-savent-que-l-education-p...)

**Figure 3-5: Indices de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef du ménage(%)**



*Source : EMOP-2013*

Parmi les caractéristiques individuelles, l'alphabétisation est un des facteurs fortement liés à la pauvreté. Même si le taux d'alphabétisation n'est pas très élevé au Mali, force est de constater que le pays a connu une croissance considérable entre 2001 (21 %) et 2013 (35 %) soit une augmentation de 14 points de pourcentage entre les deux dates. L'alphabétisation est plus répandue chez les hommes comparativement aux femmes et aucune réduction n'est perceptible en ce qui concerne l'écart entre les deux sexes.

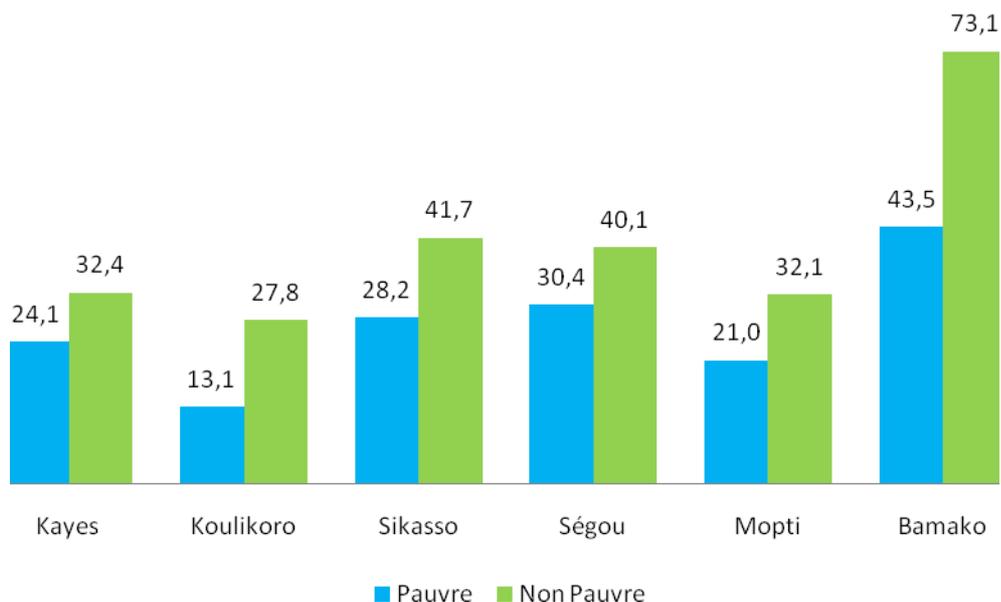
**Tableau 3-4: Evolution du taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par sexe (%)**

Année	Masculin	Féminin	Ecart	Ensemble
2001	31	13	19	21
2006	35	18	17	26
2011	43	25	18	33
2013	48	24	23	35

*Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP-2011, EMOP-2013*

On constate que les pauvres sont moins alphabétisés dans toutes les régions. Cet écart est plus prononcé à Bamako où il est près de 30 points de pourcentage. Koulikoro est la région où le taux d'alphabétisation des pauvres est le plus faible (13,1 %).

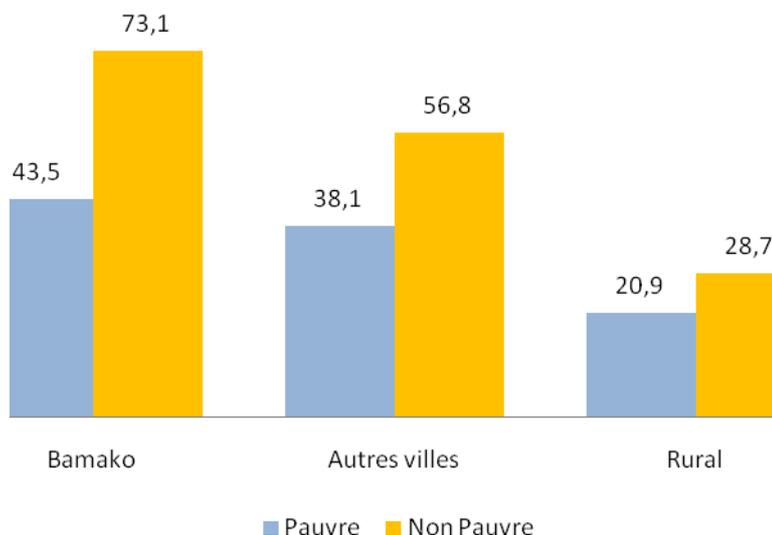
**Figure 3-6: Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus par région selon le niveau de pauvreté (%)  
Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014**



Sources: *EMOP 2013*

Comme on pouvait s’y attendre, le taux d’alphabétisation est plus élevé dans les villes, et plus bas parmi les pauvres. Cependant, le taux des pauvres de Bamako est estimé à 43,5 %, ce qui n’est point négligeable.

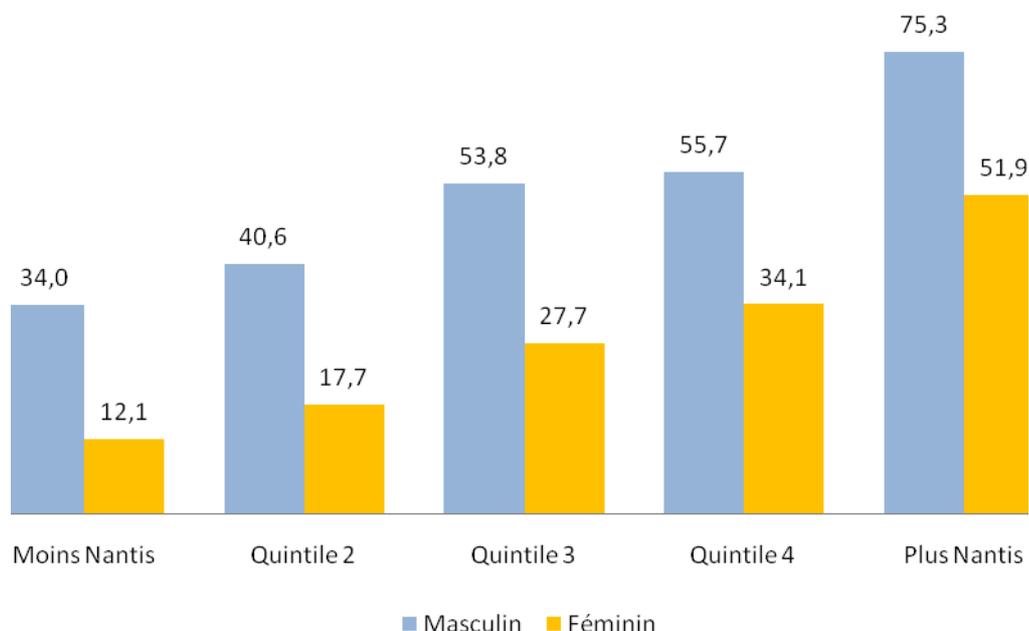
Figure 3-7: Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par milieu selon le niveau de pauvreté (%)



Source : *EMOP-2013*

Le taux d’alphabétisation est élevé dans les ménages où la situation financière du ménage est meilleure. En effet, les ménages nantis ont plus de possibilités à supporter les coûts liés à la scolarisation.

**Figure 3-8: Taux d’alphabétisation des 15 ans et plus par quintile selon le sexe (%)**



*Source : EMOP-2013*

Parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, le taux d’alphabétisation des pauvres est estimé à 35,2 % soit 25,6 % chez les femmes contre 45,6 % pour les hommes. Cette disparité entre les hommes et les femmes pauvres doit inciter des actions pour réduire cet écart dans la mesure où le taux d’alphabétisation est considéré comme un indicateur stratégique de lutte pour la réduction de la pauvreté.

**Tableau 3-5: Alphabétisation parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans, par sexe et selon le niveau de pauvreté et le milieu (%)**

	Pauvre				Non Pauvre			
	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble	Bamako	Autres Villes	Rural	Ensemble
Masculin	63,3	65,6	40,5	45,6	89,1	79,1	49,3	65,8
Féminin	60,9	51,7	18,6	25,6	69,9	65,4	30,2	48,6
Ensemble	62,1	58,4	29,1	35,2	78,5	72,1	39,5	56,8

*Source : EMOP-2013*

### **3.4 Pauvreté et part de consommation alimentaire**

Traditionnellement, le bien-être et la pauvreté sont mesurés en termes de capacités financières à faire face aux besoins de base. L'approche la plus limitée est d'utiliser le revenu ou la consommation en espèces. Cependant, l'estimation à travers les dépenses de consommation est préférable à celle du revenu car elles sont plus stables avec moins d'omissions. Aussi, pour plusieurs raisons, certaines personnes rechignent de déclarer leurs revenus.

Un nombre important de ménages, vivent totalement ou partiellement de leur propre production alimentaire (autoconsommation) et résident dans des logements dont ils sont les propriétaires. La valeur de cette consommation doit être incluse dans les dépenses des ménages lors de la comparaison du bien-être entre les groupes et au fil du temps.

Les deux mesures les plus courantes de bien-être et de la pauvreté sont le taux de pauvreté et la part de l'alimentation dans la consommation totale.

Lorsque les ménages obtiennent plus d'argent, ils dépensent aussi plus d'argent pour la nourriture, mais la part alimentaire dans le budget total descend (la loi d'Engel<sup>7</sup>). Engel a déclaré qu'un ménage est pauvre s'il utilise plus de 60 % du budget pour les produits alimentaires, et extrêmement pauvre s'il en affecte plus de 80 % dans l'alimentation.

En terme d'analyse, le taux de pauvreté renseigne sur l'ampleur de la pauvreté en indiquant la proportion d'individus pauvres qui vivent en dessous du minimum normatif requis pour satisfaire leurs besoins essentiels alors que la part alimentaire indique concrètement le niveau du bien-être d'un groupe de ménages. Ainsi, les deux mesures sont complémentaires et devraient normalement suivre la même tendance. En général, une part alimentaire faible devrait correspondre à un faible taux de pauvreté. Autrement, les perturbations observées dans cette corrélation positive, peuvent être expliquées par des choix méthodologiques différents. Généralement, les parts alimentaires pour les groupes sont plus robustes que les taux de pauvreté à connotation arbitraire, où chaque ménage doit être classé comme pauvre ou riche. Il est également possible que les différences puissent être expliquées par des variations dans la distribution du bien-être.

---

<sup>7</sup> H. Houthakker, « An International Comparison of Household Expenditure Patterns, Commemorating The Centenary of Engel's Law », *Econometrica*, vol. 25, 1957, pp. 532-551

La Figure 3.9 compare l'évolution du bien-être de 2001 à 2013 pour les deux approches. En effet, la situation s'avère similaire pour les deux méthodes. Le niveau de bien-être de tous les groupes s'est amélioré à l'exception de Sikasso et Mopti. La situation de Kayes semble meilleure selon le taux de pauvreté, que par rapport à la part alimentaire, tandis que la situation de Sikasso semble meilleure en fonction de la part alimentaire comparativement au taux de pauvreté.

Figure 3-9: Part alimentaire et incidence de la pauvreté de 2001 et 2013(%).

2013	Part alimentaire.	2001		2013	% pauvres	2001
	0-5				0-5	
	6-10		Plus nantis	Bamako, Secondaire Supérieur	6-10	
	11-15				11-15	
	16-20				16-20	Bamako
	21-25				21-25	
	26-30				26-30	
Supérieur Bamako	31-35				31-35	
Secondaire	36-40				36-40	Autres villes
	41-45			Primaire, Kayes, Koulikoro	41-45	Ségou
	46-50			Ensemble 2013, Autre villes Koulikoro	46-50	
	51-55			Ségou, Sans instruction Rural, Ségou,.	51-55	
Non-pauvre, Primaire Sikasso	56-60				56-60	Kayes, Ensemble 2001
Ensemble 2013	61-65	Bamako		Sikasso	61-65	Mopti
Sans instr., Kayes, Ségou, Mopti	66-70			Mopti	66-70	Rural Koulikoro
Pauvre, Koulikoro	71-75	Ensemble 2001, Autres Villes, Rural, Koulikoro, Sikasso Ségou			71-75	
	76-80	Mopti			76-80	Sikasso
	81-85	Kayes	Moins nantis		81-85	
	86-90				86-90	
	91-95				91-95	

Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

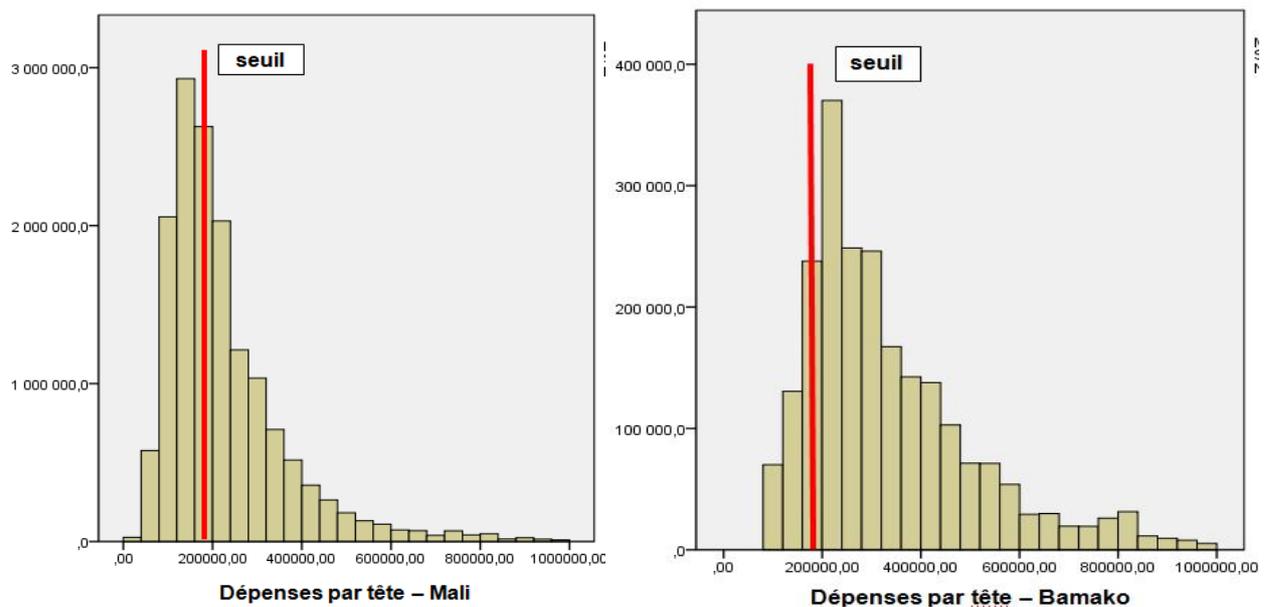
	96-100				96-100	
--	--------	--	--	--	--------	--

Sources : EMEP 2001, EMOP 2013.

### 3.5 La distribution des ménages selon les dépenses par tête

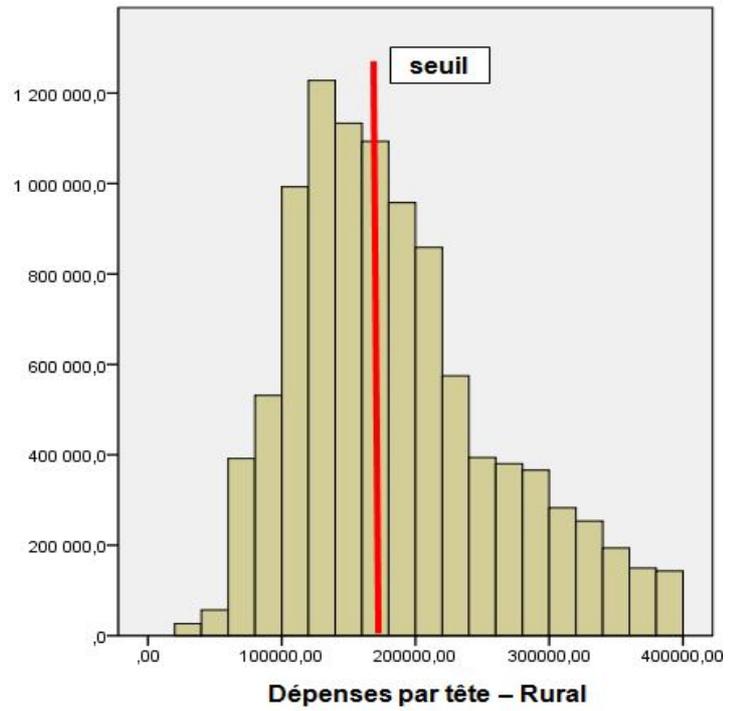
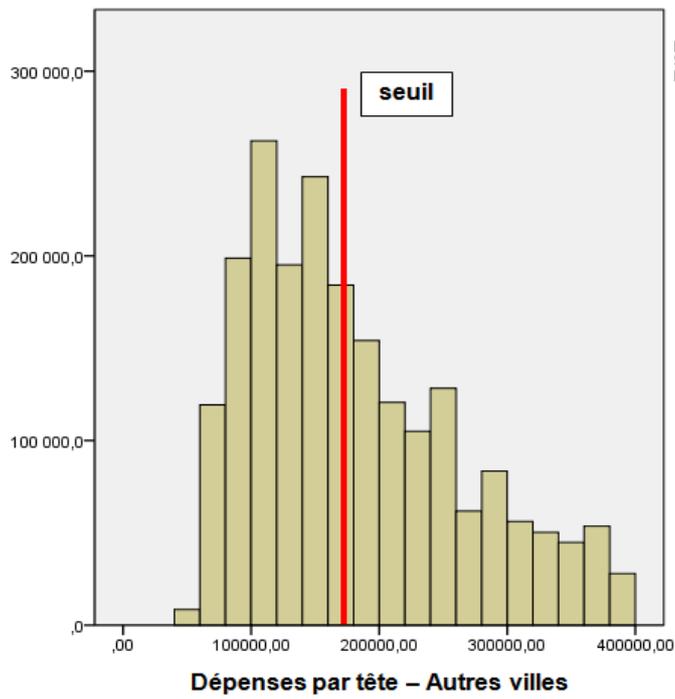
Les graphiques dans les Figures 6 et 7 montrent que les distributions des dépenses par tête dans les milieux différents se distinguent très nettement. Dans le milieu rural, une grande partie des individus (54,5 %) se trouve dans des ménages pauvres et 63% d'entre eux ont leurs dépenses par tête comprises entre 120 000 FCFA et le seuil de pauvreté. Dans les Autres villes, où la population est beaucoup moins nombreuse, la distribution est plus étendue, cependant toujours avec 49,3 % des individus au-dessous du seuil. A Bamako, avec seulement 10,3 % de la population au-dessous du seuil, la distribution est beaucoup plus étendue à droite, ce qui signifie un grand nombre de ménages plus nantis.

Figure 3-10: Distribution des dépenses par tête des ménages au niveau national et à Bamako



Source : EMOP-2013

**Figure 3-11: Distribution des dépenses par tête des ménages ruraux et des autres villes**



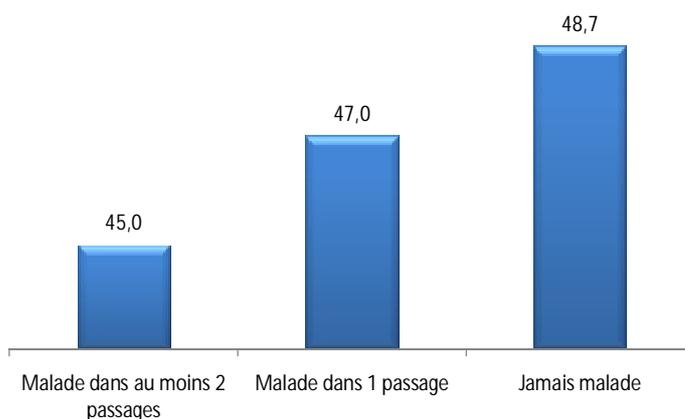
Source : EMOP-2013

## 4 ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION, ACTIVITÉ ET PAUVRETÉ

### 4.1 Santé et pauvreté

L'EMOP renseigne une série de questions qui informent sur l'état de santé de la population, les services de santé auxquels elle recourt en cas de nécessité et les difficultés rencontrées lors des consultations médicales. Ces informations sanitaires croisées avec le statut de pauvreté font ressortir un taux de morbidité assez élevé dans la population pauvre. En effet, 45,0 % d'entre eux sont tombés malades dans au moins 2 passages. Les résultats montrent également que le service de santé auquel les pauvres ont recours est le CSCOM. (57,9 %). Derrière le CSCOM, se positionnent le Guérisseur ou marabout (11,3 %) et l'Hôpital Public (8,9 %). L'ensemble des difficultés rencontrées par les pauvres lors des consultations, se résument essentiellement aux coûts de consultation (70,6 %) à la durée des temps d'attente (28,1 %) et à l'inefficacité des traitements (22,2 %).

**Figure 4-1: Incidence de la pauvreté selon le statut de morbidité sur les 4 passages (%)**



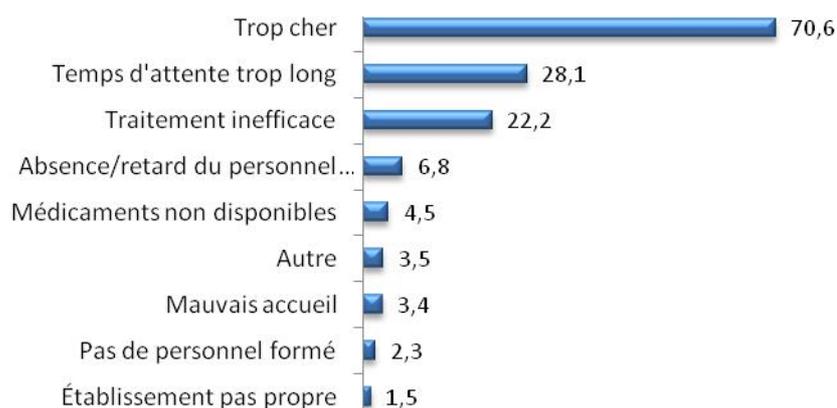
*Source : EMOP-2013*

**Figure 4-2: Répartition de la population pauvre sur les types de service de santé consultés(%)**



*Source : EMOP-2013*

**Figure 4-3: Les types de problèmes rencontrés au service de santé par la population pauvre (%)**



*Source : EMOP-2013*

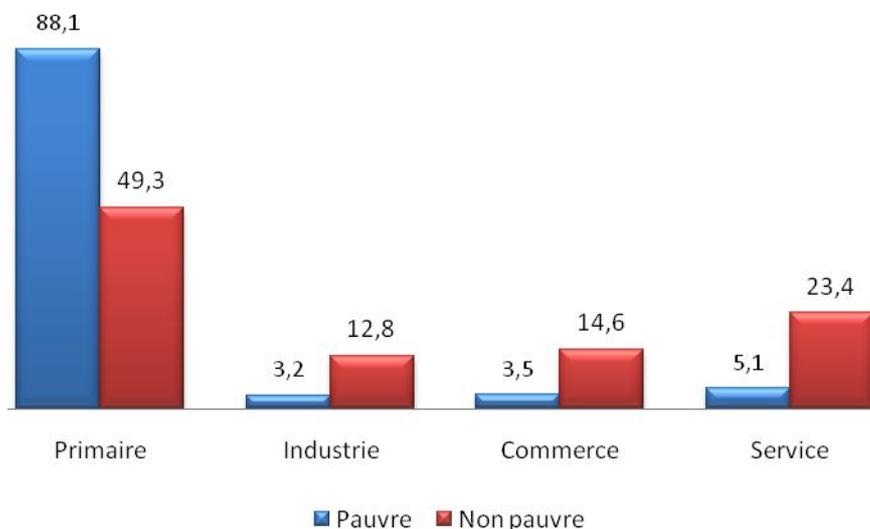
#### **4.2 Pauvreté selon l'activité**

Les résultats indiquent qu'au sein des ménages pauvres, le secteur primaire (88,1 %) composé majoritairement d'agriculteurs est dominant alors que les autres secteurs regroupés dépassent à peine 10 %. Il y a donc une présence marquée des pauvres dans le secteur primaire. Lorsqu'on s'intéresse aux non pauvres, le primaire reste dominant mais avec une proportion relativement faible (moins de la moitié des non pauvres travaillent dans le primaire). La majorité des emplois occupés réside dans le secteur primaire.

Par ailleurs, en distinguant les différents groupes socioéconomiques se présentant sur le marché du travail, les résultats montrent que près de la moitié (48,3 %) des indépendants agricoles sont

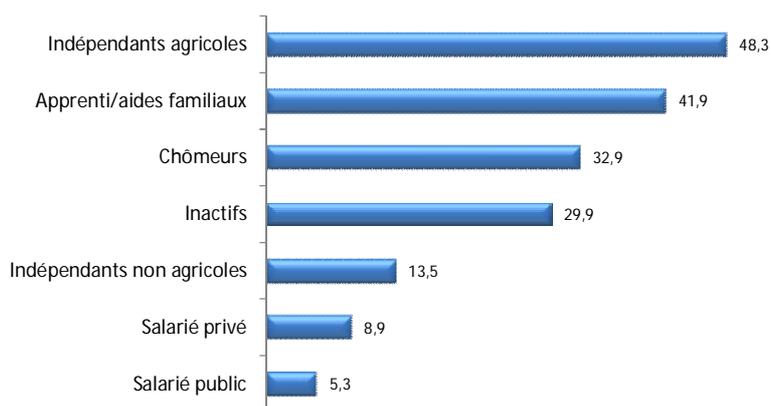
pauvres. La pauvreté est également répandue parmi les apprentis ou aides familiales (41,9 %), les chômeurs (32,9 %) et les inactifs (29,9 %). Ces résultats reflètent la précarité des emplois liés à l'agriculture, activité dominante en milieu rural et la vulnérabilité des chômeurs et des inactifs.

**Figure 4-4: Répartition des ménages selon la branche d'activité et le statut de pauvreté**



*Source : EMOP-2013*

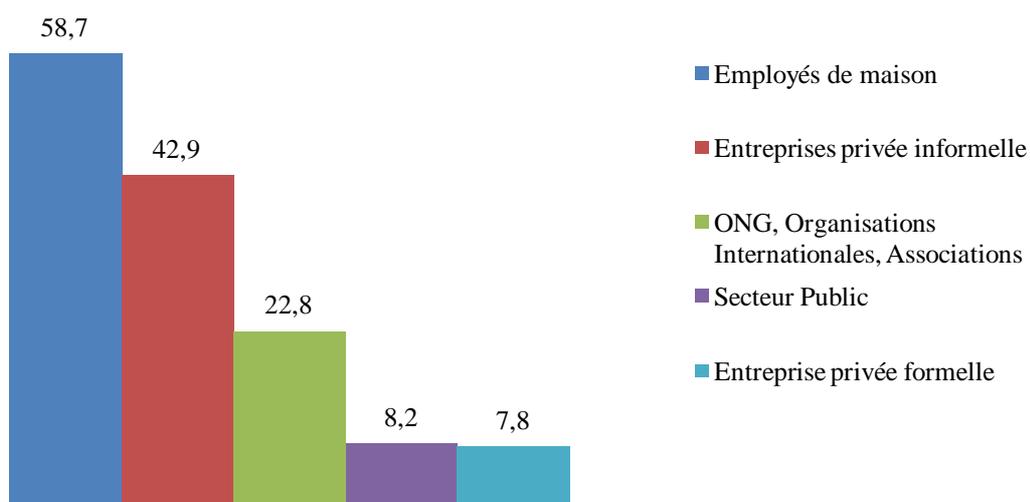
**Figure 4-5: Taux de pauvreté des groupes socioéconomiques des ménages (%)**



*Source : EMOP-2013*

L'analyse de la pauvreté basée sur le secteur institutionnel montre que le phénomène est plus répandu chez les employés de maison (58,7 %) et ceux des entreprises privées informelles (42,9 %). Les employés des entreprises privées formelles sont les moins pauvres (7,8 %), suivi par les employés du secteur public (8,2 %) et ceux des ONG, organisations internationales & associations (22,8 %).

**Figure 4-6 Taux de pauvreté selon le secteur institutionnel (%)**



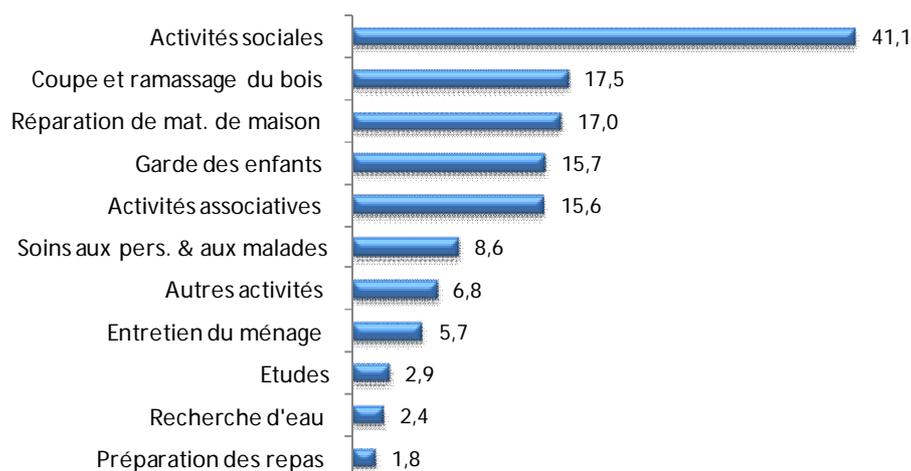
*Source : EMOP-2013*

#### **4.3 L'occupation non rémunérée des chefs de ménages pauvres**

L'EMOP a collecté des informations sur le travail non rémunéré exercé par les membres du ménages. Dans cette section, les analyses portent sur les activités non rémunérées effectuées par les chefs de ménage pauvres. Il ressort des résultats que les activités sociales occupent 41,1 % des chefs de ménages pauvres ; 17,5 % d'entre eux se retrouvent dans la coupe et le ramassage de bois. La part de ceux qui sont occupés dans la réparation de matériel de maison et la garde des enfants s'élève respectivement à 17,0 % et à 15,7 %. Raisonnablement, on pourrait penser que si certaines activités étaient rémunérées et donc monnayées contre de l'argent, elles auraient contribué à augmenter les ressources au sein des ménages et sortir certains d'entre eux de la pauvreté.

L'analyse spatiale révèle la prédominance des activités sociales des ménages pauvres qui résident dans les autres villes urbaines. En effet, la proportion de ménages pauvres<sup>8</sup> qui y résident, consacrant leurs activités non rémunérées aux activités sociales est estimé à 50,6 %. A Bamako et en milieu rural, les proportions sont de l'ordre de 16,9 % et 42,8 % respectivement.

**Figure 4-7: Les activités non rémunérées réalisées par les chefs de ménage pauvres<sup>9</sup> (%)**



Source : EMOP-2013

**Tableau 4-1: Les activités non rémunérées des ménages pauvres selon le milieu (%)**

	Bamako	Autres Villes	Rural
Etudes	0,0	2,0	2,4
Entretien du ménage	0,8	5,8	4,6
Préparation des repas	0,3	2,3	0,8
Coupe et ramassage du bois	0,0	6,6	15,2
Recherche d'eau	0,0	1,4	1,6
Garde des enfants	0,3	19,3	16,6
Soins aux personnes âgées et aux malades	0,0	17,3	8,2
Réparation de matériels de maison	0,0	10,4	19,1
Activités sociales au travers de la famille et des proches	16,9	50,6	42,8
Activités associatives	0,0	23,2	16,2
Autres activités non listées plus haut	3,0	8,5	7,9

Source : EMOP-2013

<sup>8</sup>Dans cette partie l'unité d'analyse est le ménage et son statut de pauvreté correspond à celui de son chef

<sup>9</sup> La question sur les activités non rémunérées est à réponses multiples. Alors le cumul des pourcentages est sans objet.

## **5 AUTRES ASPECTS DU BIEN ETRE**

La pauvreté peut se manifester comme un manque de certaines qualités de vie, ou du bien-être. Il s'agit de la qualité du travail, du loisir au foyer, de la mobilité et de la facilité de communiquer. Ce sont toutes des composantes du bien-être qui sont parfois accessibles avec difficulté aux ménages pauvres. Ces conditions peuvent être satisfaites tout au moins par la possession de certains biens durables. Dans la section 5.1, on donne des résultats sur la possession du téléviseur, du téléphone mobile et de la moto. Ces équipements individuels ou collectifs reflètent le niveau de bien-être des ménages en termes d'utilité dans le cadre de la satisfaction de certains besoins. Cependant, il est difficile de tenir un jugement objectif par rapport à la possession ou non d'un bien par un individu car ce qui est utile pour quelqu'un ne l'est pas nécessairement pour un autre. En d'autres termes, les goûts différents des individus jouent sur la possession ou non des biens. En outre, l'acquisition des équipements a été captée à travers les réponses du chef de ménage ce qui ne veut pas dire que leur usage est partagé par tous les membres du ménage.

D'autres aspects importants du bien-être sont liés au logement. L'accès à l'eau potable, aux ressources hygiéniques, à l'électricité et la source d'énergie pour la cuisson mesurent aussi partiellement la situation du bien-être d'un ménage. La section 5.2 présente des résultats relatifs à ce point.

Certains des résultats de ce chapitre sont présentés dans le rapport du premier passage. Ces résultats ont été croisés à d'autres informations relatives aux dépenses de consommation pour améliorer les analyses. En plus, l'évolution depuis 2001 est présentée en excluant les régions de Tombouctou, Gao et Kidal pour assurer la cohérence des comparaisons avec des résultats de 2013.

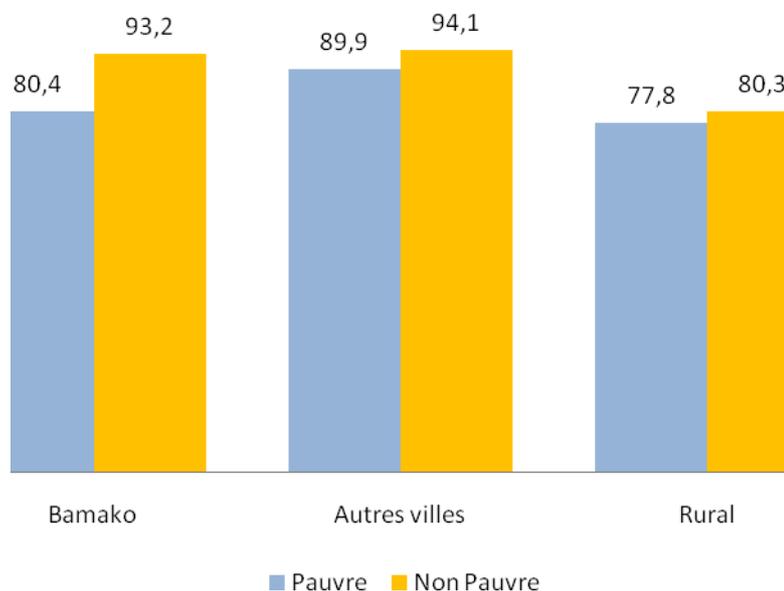
### **5.1 Dynamique de la possession des biens durables**

#### **5.1.1 Possession de téléphone mobile**

L'usage du téléphone mobile s'est largement répandu au Mali au cours de la dernière décennie et a surtout contribué à faciliter la communication. Posséder donc ce bien est un facteur de soulagement en termes de communication quand on sait que dans un passé récent, toute information relative à un événement social nécessitait un déplacement. Le téléphone mobile a donc véritablement contribué à rapprocher les populations. Les résultats de l'EMOP montrent que dans l'ensemble du pays, les taux de possession de téléphone mobile sont passés de 23,1 % en 2006 à 83,6 % en 2013. On note qu'en 2001, la question sur la possession de téléphone mobile n'a pas été posée car peu de personnes en possédaient. En analysant par rapport aux milieux, on

relève une disparité dans la possession entre les milieux urbain et rural mais la possession reste toujours importante dans les ménages non pauvres.

**Figure 5-1: Possession de téléphone mobile par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2013*

Les résultats indiquent que les taux les plus élevés sont enregistrés au niveau du District de Bamako quelle que soit l'année et entre 2006 et 2013, la possession de téléphone mobile s'est considérablement accélérée, avec une augmentation de près de 60 points de pourcentage au niveau national.

**Tableau 5-1: Evolution de la possession de téléphone mobile selon la région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Mali
<b>2006</b>	26,8	16,3	14,3	11,4	12,7	69,2	<b>23,1</b>
<b>2009</b>	61,5	70,8	63,8	58,8	49,8	91,7	<b>66,1</b>
<b>2013</b>	77,1	82,6	86,2	82,3	78,9	92,4	<b>83,6</b>

*Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2011, EMOP 2013*

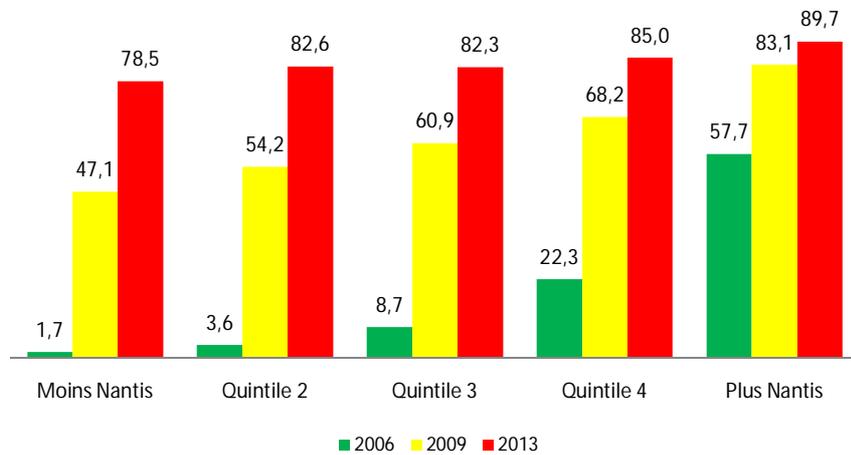
L'analyse par quintile laisse apparaître clairement un taux de possession plus élevé dans les ménages riches par rapport aux ménages pauvres quelle que soit l'année de référence.

En résumé, les résultats de 2013 révèlent que près de 80 % des ménages détiennent un téléphone mobile. Cette facilité à acquérir ce bien est probablement due à la variété des gammes qui inondent les marchés maliens ainsi qu'aux prix préférentiels auxquels les portables sont cédés. La

### Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

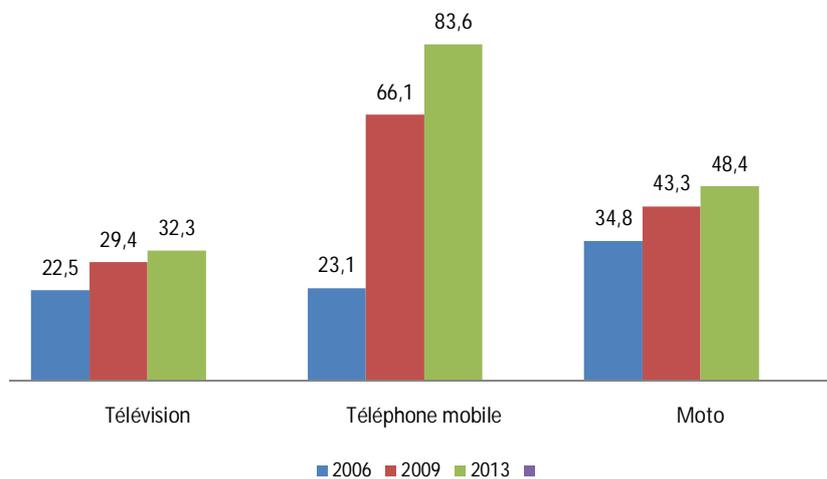
question qu'on pourrait donc se poser est de savoir si dans le contexte actuel, la possession ou non d'un téléphone portable a un lien avec la pauvreté

**Figure 5-2: Evolution de la possession de téléphone mobile selon les quintiles (%)**



*Sources: ELIM 2006, MICS/ELIM 2009, EMOP 2013*

**Figure 5-3: Evolution de la possession de certains biens possédés par le ménage (%)**



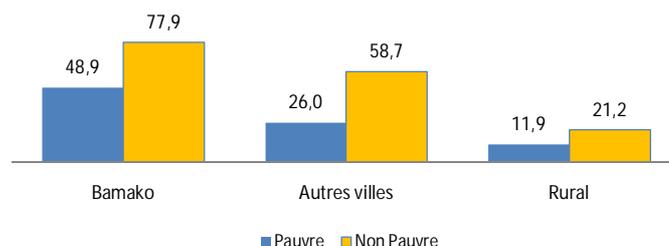
*Sources: ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013*

**Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014**

### 5.1.2. Possession du téléviseur

Dans l'ensemble, le pourcentage de ménages possédant un téléviseur a augmenté entre 2001 et 2013 passant de 14,6 % à 32,3 %. La possession du téléviseur en tant que moyen d'information et de distraction est plus prononcée dans les ménages non pauvres.

**Figure 5-4: Possession de téléviseur par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2013*

Les résultats montrent une évolution croissante dans toutes les régions sauf dans les régions de Koulikoro et de Ségou où on a respectivement une baisse et une stagnation. Les taux les plus élevés sont observés dans le district de Bamako passant de 50 % à près de 76 % entre 2001 et 2013. Les résultats montrent également une forte disparité dans la possession du téléviseur entre Bamako et les autres régions où les taux sont tous inférieurs à 30 %.

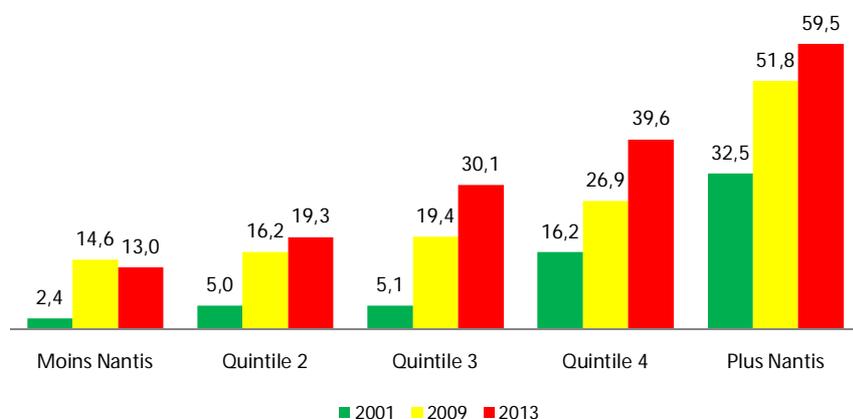
**Tableau 5-2: Evolution de la possession de téléviseur selon la région (%)**

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Ensemble
<b>2001</b>	10,9	11,1	7,4	10,9	7,8	50,5	<b>14,6</b>
<b>2006</b>	11,9	17,7	22,0	13,5	16,6	61,0	<b>22,5</b>
<b>2009</b>	17,9	33,9	27,5	23,3	10,8	62,1	<b>29,4</b>
<b>2013</b>	18,6	27,6	27,9	23,1	15,3	76,0	<b>32,3</b>

*Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2009, EMOP 2013*

Le taux d'équipement en télévision est corrélé positivement avec le niveau des dépenses du ménage. En effet, les résultats indiquent que les taux de possession sont plus élevés chez les nantis que chez les plus démunis et ce quelle que soit l'année d'enquête.

**Figure 5-5: Evolution de la possession de télévision selon les quintiles (%)**



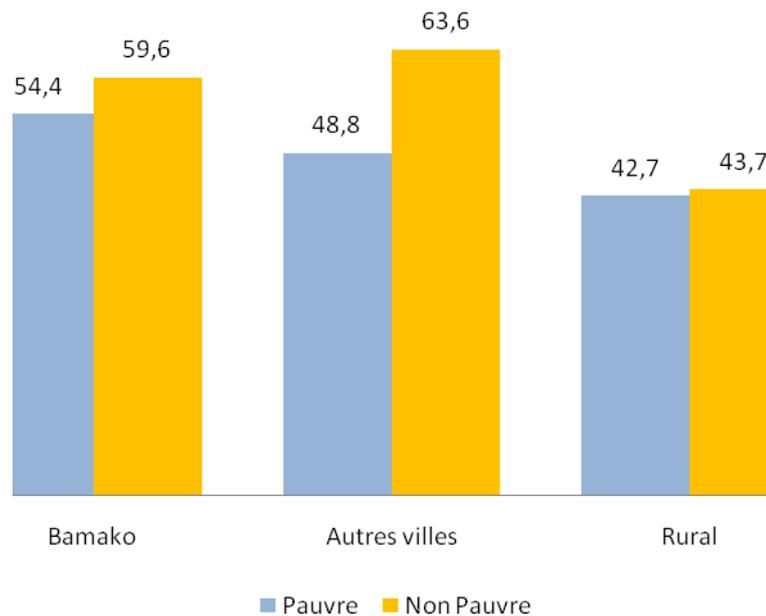
*Sources: EMEP 2001, ELIM2009, EMOP 2013*

### **5.1.3. Possession de la moto**

La possession de la moto en tant que bien permet de gagner du temps et d'améliorer les conditions de transport de la population. Tout comme les autres biens d'équipement, elle peut être considérée comme un indicateur de condition de vie facilement mesurable.

Les taux de possession de moto estimés au niveau national entre 2001 et 2013 s'élèvent à 18,2 % et 48,4 % respectivement. En l'espace d'une décennie, les taux ont été pratiquement multipliés par trois (3). Ce bond est dû à l'accessibilité d'engins à deux roues en provenance de l'Asie à des prix abordables. Selon les résultats de l'EMOP-2013, un peu moins de la moitié des ménages possèdent une moto (48,4 %). A Bamako, plus de la moitié des ménages, qu'ils soient pauvres ou non possèdent une moto. Dans les autres villes, 63,6 % d'entre eux en milieu non pauvre en possèdent. Les taux de possession les plus faibles sont relevés en milieu rural.

**Figure 5-6: Possession de moto par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2013*

L'analyse régionale de la possession de moto place le district de Bamako en tête avec 59,3 % de taux de possession en 2013. Sikasso occupe la deuxième place (53,3 %) suivi de la région de Ségou (52,1 %). En dehors de ces régions précédemment citées, les autres régions ont des taux inférieurs à la moyenne de 2013.

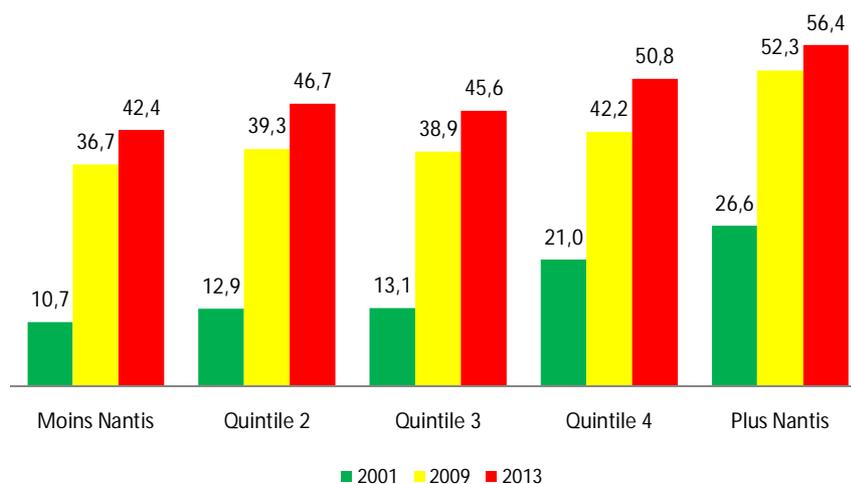
**Tableau 5-3: Evolution de la possession de moto selon région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Ensemble
<b>2001</b>	7,3	13,5	17,0	26,8	15,4	27,7	<b>18,2</b>
<b>2006</b>	23,4	26,7	47,8	38,5	29,0	42,5	<b>34,8</b>
<b>2009</b>	34,8	44,7	49,6	46,3	35,1	48,1	<b>43,3</b>
<b>2013</b>	38,5	44,6	53,3	52,1	39,2	59,3	<b>48,4</b>

*Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013*

A l'instar des autres biens, les taux de possession de moto en 2013 sont plus élevés dans les ménages plus nantis (56,4 %). Les taux de possession sont plus élevés dans les quintiles supérieurs comparativement aux quintiles inférieurs quelle que soit l'année.

**Figure 5-7: Evolution de la possession de moto par quintile selon les années (%)**

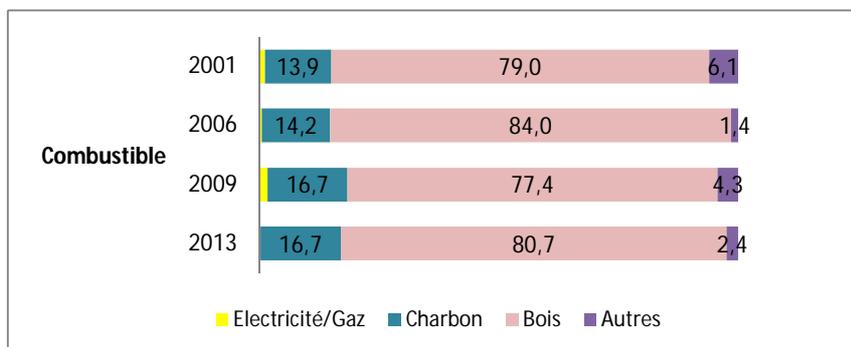
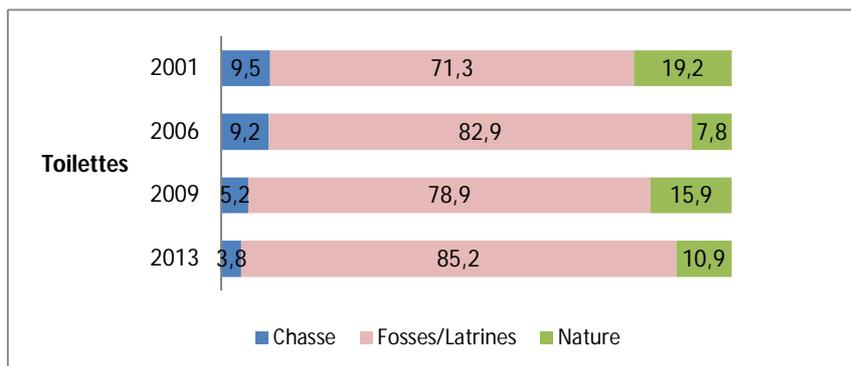
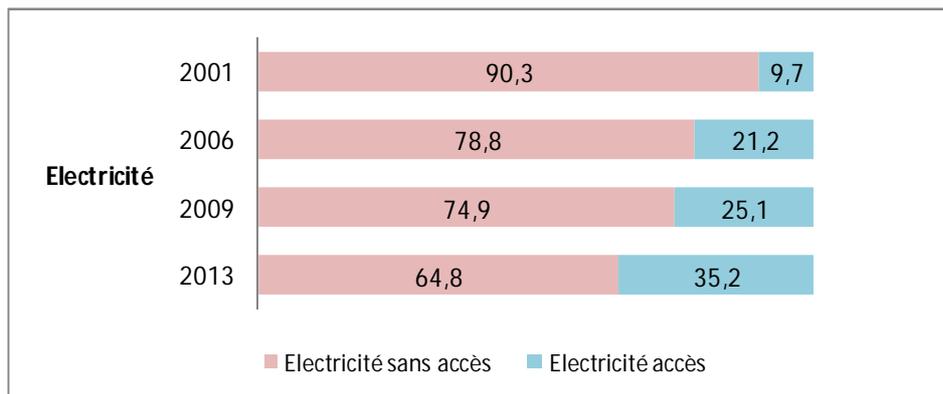
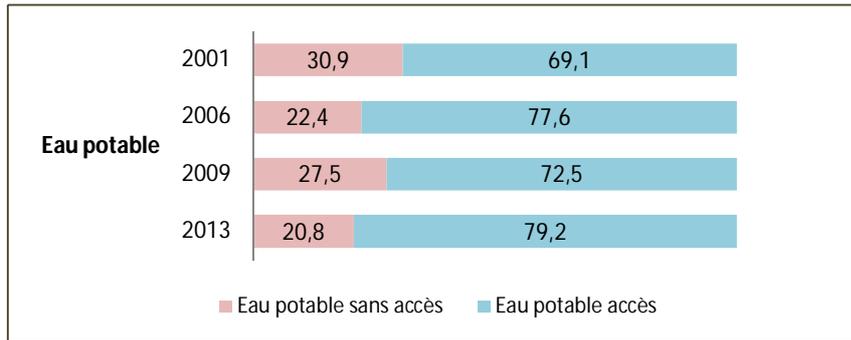


*Sources: EMEP 2001, ELIM 2009, EMOP 2013*

## **5.2. Accès aux services sociaux de base**

Le niveau d'accès aux services sociaux de base est un bon indicateur de la qualité de vie d'une population donnée. Ces services incluent l'eau, l'électricité, l'hygiène, la source d'énergie pour faire la cuisine, etc. L'accès des ménages à chacun de ces services sociaux de base s'est amélioré sur la période 2001 à 2013.

**Figure 5-8: Evolution de l'accès aux services de base (%)**



Sources: *EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013*

**Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014**

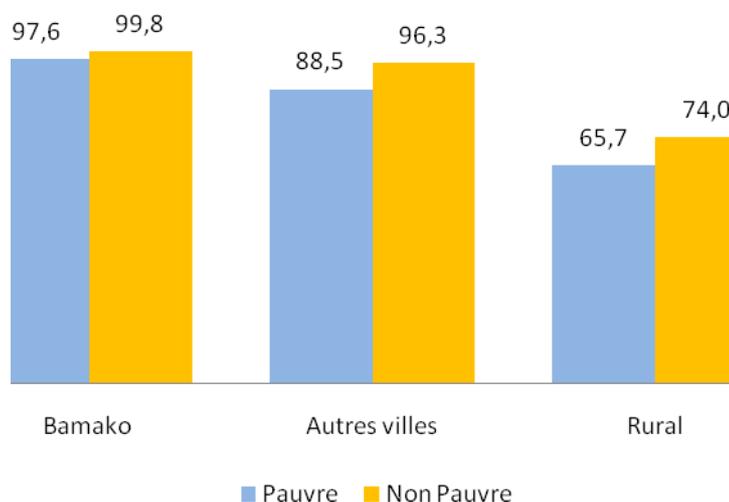
Les combustibles pour faire la cuisine dans la catégorie « Autres » regroupent, le pétrole et les déchets d'animaux.

### 5.2.1. Accès à l'eau potable

On entend par eau potable celle provenant du robinet, des forages et des puits améliorés ou protégés. Au niveau des ménages, avoir accès à l'eau potable s'apprécie en terme d'utilisation dans la mesure où les concepts accessibilité et utilisation stricto sensu n'ont pas très souvent le même contenu. Au sens de l'EMOP, dire qu'un ménage a accès à l'eau potable signifie que ce ménage en dispose pour la satisfaction de ses besoins en eau pour boire.

Les résultats de l'enquête montrent des taux d'accès à l'eau potable assez élevés au niveau de toutes les strates et ce quelque soit le statut de pauvreté. 99,8 % des ménages non pauvres ont accès à l'eau potable quant aux ménages pauvres se trouvant en milieu rural, 65,7 % d'entre eux en disposent.

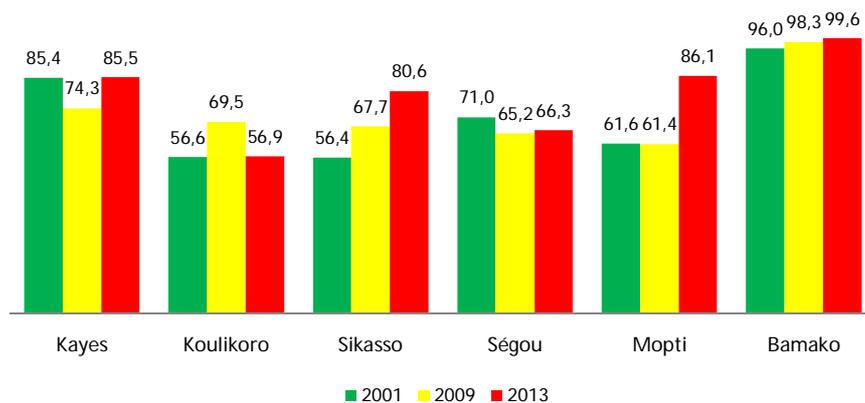
**Figure 5-9: Accès des ménages à l'eau potable par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



*Source : EMOP-2013*

La figure ci-dessous révèle que toutes les régions ont connu une amélioration quant à l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2013. Sikasso se distingue par une évolution en escalier passant de 56,4 % à 67,7 % en 2009 puis à 80,6 en 2013 %. Dans les autres régions, les résultats de 2013 bien que mitigés, restent meilleurs à ceux de 2001.

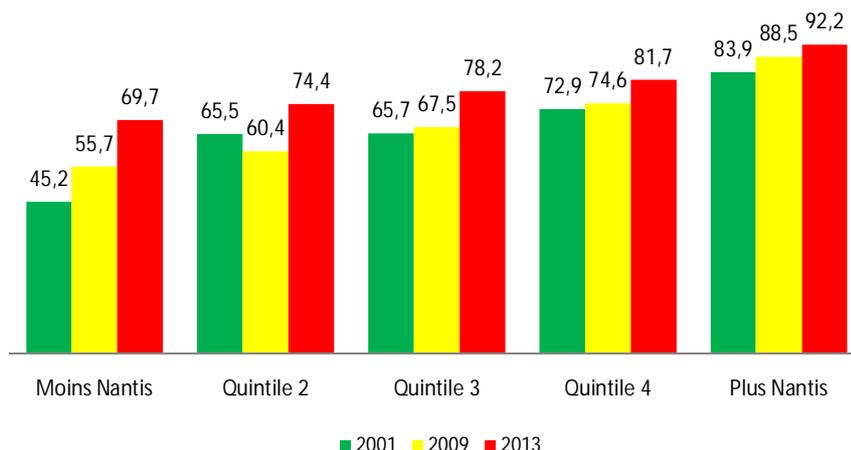
**Figure 5-10 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon la région (%)**



*Sources: EMEP 2001, ELIM 2009, EMOP 2013*

Quel que soit le quintile considéré, on note une amélioration de l'accès à l'eau potable entre 2001 et 2013. Il est intéressant de constater qu'entre les deux dates, la situation au sein de la population moins nantie a considérablement évolué passant de 45,2 % à près de 70,0 %. L'écart relevé entre les moins nantis et les plus nantis avoisinait en 2001 les 40 points de pourcentage ; cet écart s'est presque réduit de moitié en 2013.

**Figure 5-11 : Evolution de l'accès des ménages à l'eau potable selon les quintiles (%)**



*Sources: EMEP 2001, ELIM 2009, EMOP 2013*

### 5.2.2. Accès à l'électricité

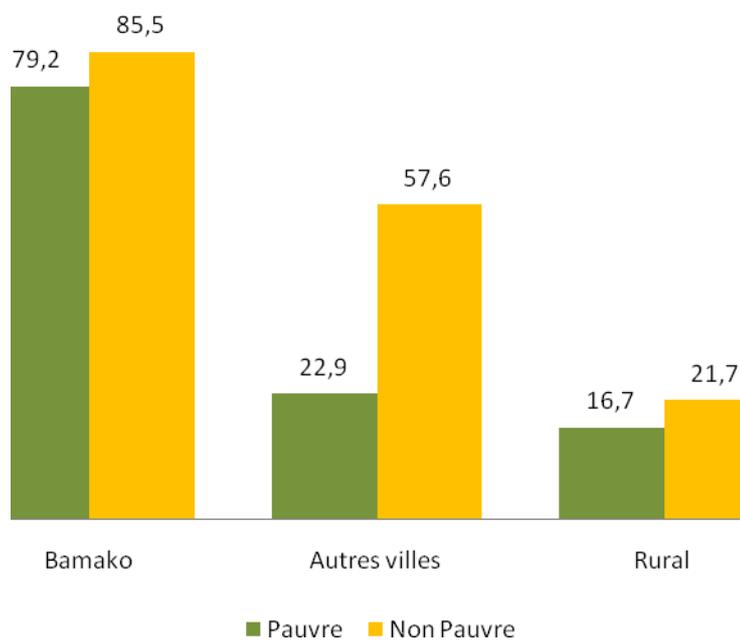
Un ménage a accès à l'électricité, s'il est connecté au réseau de l'EDM ou s'il utilise un groupe électrogène ou des panneaux solaires.

Pour l'ensemble, le taux d'accès à l'électricité est passé de 9,7 % en 2001 à 35,2 % en 2013. Dans tous les milieux, la disparité entre les nantis et les moins nantis est remarquable. L'écart minimum est constaté au niveau rural. Il est évalué à près de 5 points de pourcentage.

L'analyse selon la région indique que Bamako se démarque clairement des autres régions avec un taux d'accès à l'électricité qui a fait un grand bond entre 2001 (36,1 %) et 2013 (85,1 %). Toutes les autres régions ont également connu la même évolution mais dans une moindre proportion.

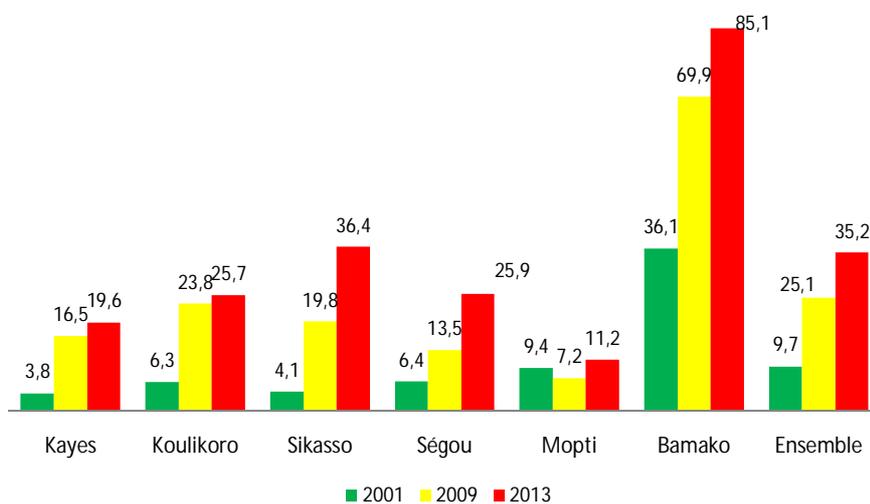
On constate également une augmentation du taux d'accès à l'électricité aussi bien dans les quintiles les plus nantis que dans ceux les moins nantis. Cependant, cette croissance est beaucoup plus accentuée chez les plus nantis.

**Figure 5-12: Accès à l'électricité par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



Source : EMOP-2013

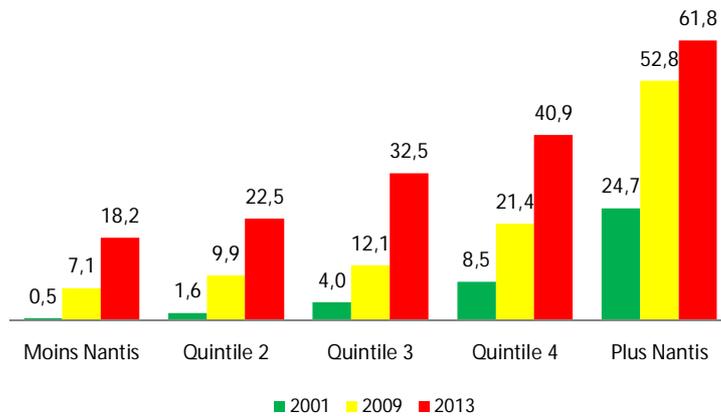
**Figure 5-13: Evolution de l'accès à l'électricité par région (%)**



Sources: EMEP 2001, ELIM 2009, EMOP 2013

Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

**Figure 5-14: Evolution de l'accès à l'électricité par quintile (%)**



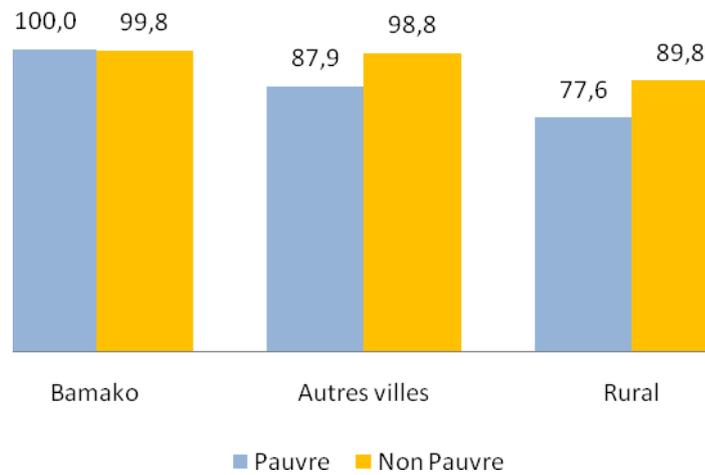
*Sources: EMEP 2001, ELIM 2009, EMOP 2013*

### **5.2.3. Hygiène**

Les moyens d'aisance appréhendés dans les enquêtes sont les toilettes individuelles ou communes avec chasse d'eau, les latrines ou fosses privées ou communes, et la nature. De 2001 à 2013, le taux d'utilisation des équipements jugés acceptables comme type d'aisance est passé de 80,8 % à 89,1 %. Il s'agit de la chasse d'eau et des latrines ou fosses.

L'utilisation des chasses d'eau ou des latrines est légèrement en hausse dans les ménages non pauvres. Ce constat est général dans tous les milieux de résidence. A Bamako, les écarts sont beaucoup plus réduits entre pauvres et non pauvres. Quant à l'analyse des quintiles, on constate que la situation s'est améliorée à tous les niveaux entre 2001 et 2013.

**Figure 5-15: Proportion de ménages utilisant la chasse/fosse/latrine selon le niveau de pauvreté par milieu (%)**



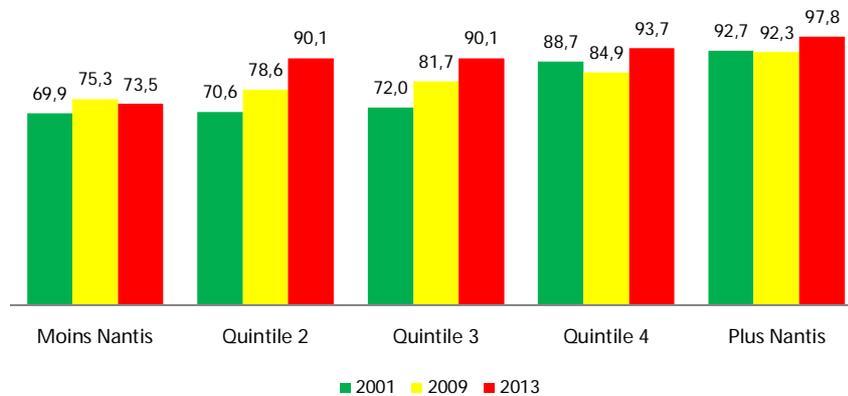
*Source : EMOP-2013*

**Tableau 5-4: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/latrine selon la région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Ensemble
2001	91,4	81,0	75,7	89,4	58,2	95,6	80,8
2006	95,4	93,3	97,9	91,4	78,1	99,3	92,2
2009	89,2	90,3	87,1	87,8	54,3	98,6	84,1
2013	97,9	92,1	87,1	92,8	64,6	99,8	89,1

*Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013*

**Figure 5-16: Evolution de l'usage de la chasse/fosse/laitrine par quintile (%)**



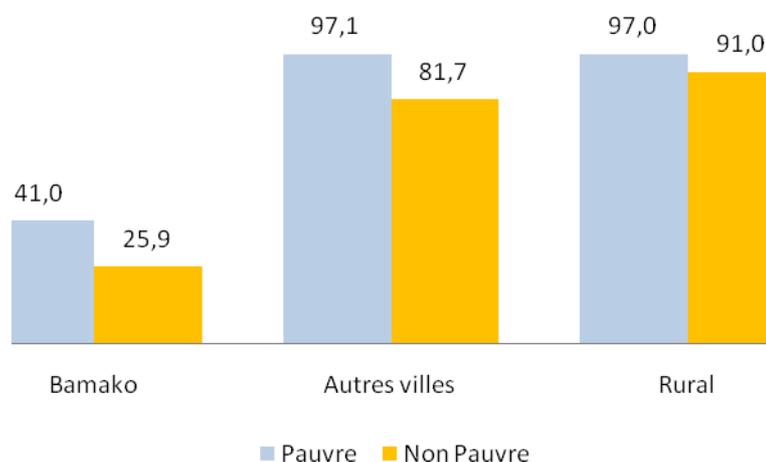
*Sources: EMEP 2001, ELIM 2009, EMOP 2013*

#### **5.2.4. Source d'énergie pour la cuisson**

Presque tous les ménages utilisent le bois ou le charbon comme la principale source d'énergie pour la cuisson. L'utilisation du bois semble être beaucoup plus un phénomène de pauvreté. En effet, la proportion des ménages ayant recours à ce moyen est plus élevée dans les ménages pauvres quel que soit le milieu dans lequel on se trouve. Cette proportion dans l'ensemble a légèrement baissé de 2 points de pourcentage entre 2001 (79,0 %) et 2013 (80,7 %) après avoir connu un pic en 2006 (84 %). Cette baisse serait probablement expliquée par une substitution du charbon au bois. La consommation de bois pour la cuisine est demeurée très stable dans la région de Ségou entre 2001 et 2013. Toutes les régions, à l'exception de Bamako, ont connu une hausse de l'utilisation du bois entre 2001 et 2013.

On note chez les plus nantis une baisse significative (20 % environ) de l'utilisation du bois entre 2001 et 2013. Ce qui met en évidence la préférence pour d'autres substituts pour des besoins de cuisson plus commodes au fur et à mesure que les conditions de vie des ménages s'améliorent. Par contre, chez les moins nantis, l'utilisation du bois comme source d'énergie pour la cuisson est très répandue.

**Figure 5-17: Proportion de ménages utilisant le bois comme source d'énergie pour la cuisson par niveau de pauvreté selon le milieu de résidence (%)**



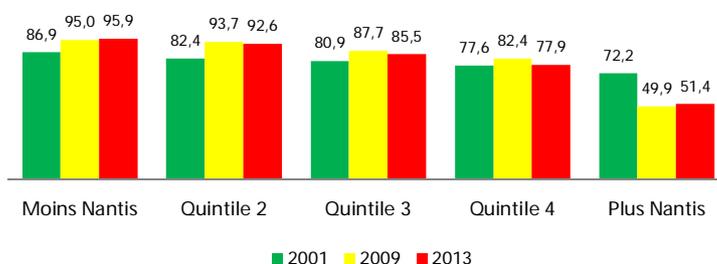
Source : EMOP-2013

**Tableau 5-5: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Ensemble
2001	71,9	82,1	87,7	92,8	81,4	42,5	79,0
2006	95,5	90,5	95,4	93,1	89,6	29,6	84,0
2009	92,1	80,4	91,2	93,1	87,1	22,0	77,4
2013	97,0	89,2	94,2	95,2	85,9	26,9	80,7

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013

**Figure 5-18: Evolution de l'utilisation de bois comme source d'énergie pour la cuisson par quintile (%)**



Sources: EMEP 2001, EMOP 2011, EMOP 2013

Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

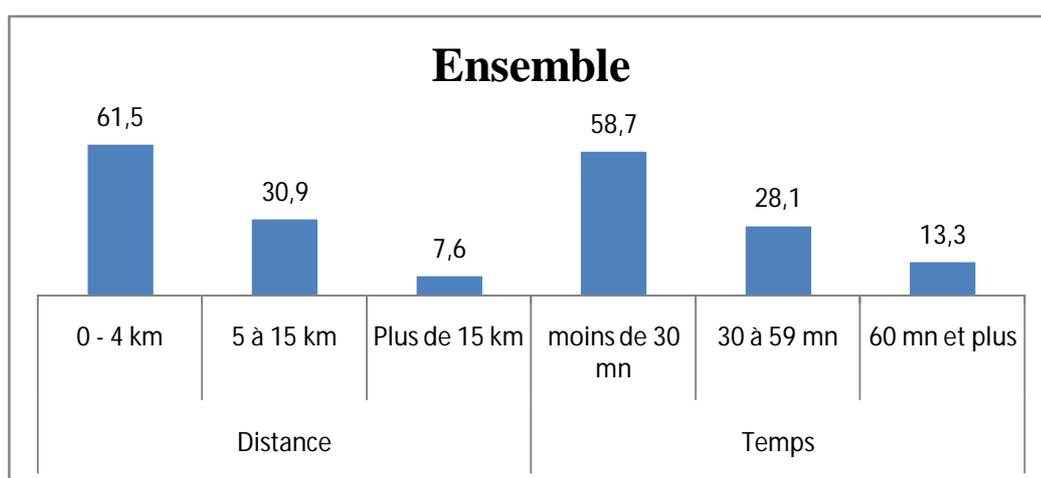
### 5.3. Distance et temps mis pour atteindre les services ou infrastructures sociales de base

Certains services ou infrastructures de base, lorsqu'ils ne sont pas disponibles dans la grappe, leur accès peut être mesuré à travers la distance ou le temps mis par les ménages pour les atteindre. Ces informations collectées au niveau des grappes, se réfèrent en général aux moyens de déplacement couramment utilisés par les populations pour atteindre les services en question. L'accès à des services de base comme l'eau, le marché des produits alimentaires, les routes praticables, les transports publics font partie des critères objectifs le plus souvent retenus pour évaluer les conditions de vie des ménages. Ils sont surtout utilisés (en plus d'autres services) lorsqu'on ne dispose pas des variables monétaires pour caractériser la pauvreté (pauvreté de conditions de vie). En effet, l'accès à ces services détermine les conditions d'existence des ménages et informe sur les difficultés que les populations éprouvent pour satisfaire leur besoins fondamentaux en termes de boisson en eau potable, d'éducation, de santé, etc.

#### 5.3.1. Distance et temps mis pour atteindre la source d'eau potable la plus proche

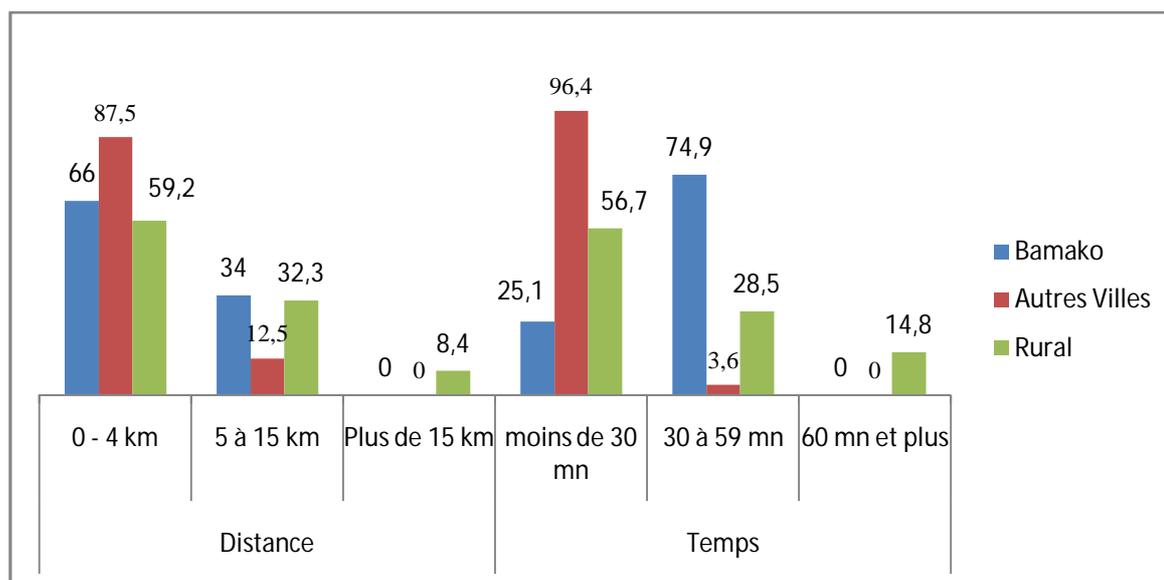
Dans l'ensemble, moins de 10 % des ménages parcourent plus de 15 km pour accéder à l'eau potable. 13,3 % d'entre eux y accèdent après 60 mn. En distinguant les milieux, 8,4 % des ménages ruraux sont à plus de 15 km d'une source d'eau potable et 14,8 % de ces ménages l'atteignent après 1 heure de temps. L'analyse régionale montre que Ségou est la région la plus défavorisée. Un ménage sur quatre est à plus de 15 km d'une source d'eau potable.

**Figure 5-19: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)**



Source : EMOP 2013

**Figure 5-20: Proportion des ménages par milieu selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)**



Source : EMOP 2013

**Tableau 5-6: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la source d'eau potable la plus proche (%)**

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Bamako	66,0	34,0	0,0	100,0	25,1	74,9	0,0	100,0
Autres Villes	87,5	12,5	0,0	100,0	96,4	3,6	0,0	100,0
Rural	59,2	32,3	8,4	100,0	56,7	28,5	14,8	100,0
<b>Kayes</b>	50,7	42,2	7,1	100,0	64,6	23,6	11,8	100,0
<b>Koulikoro</b>	69,9	26,7	3,3	100,0	58,8	27,2	14,0	100,0
<b>Sikasso</b>	65,5	34,5	0,0	100,0	59,7	40,3	0,0	100,0
<b>Ségou</b>	30,0	45,8	24,1	100,0	43,0	32,9	24,1	100,0
<b>Mopti</b>	62,9	24,0	13,1	100,0	62,7	19,0	18,4	100,0
Bamako	66,0	34,0	0,0	100,0	25,1	74,9	0,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>61,5</b>	<b>30,9</b>	<b>7,6</b>	<b>100,0</b>	<b>58,7</b>	<b>28,1</b>	<b>13,3</b>	<b>100,0</b>

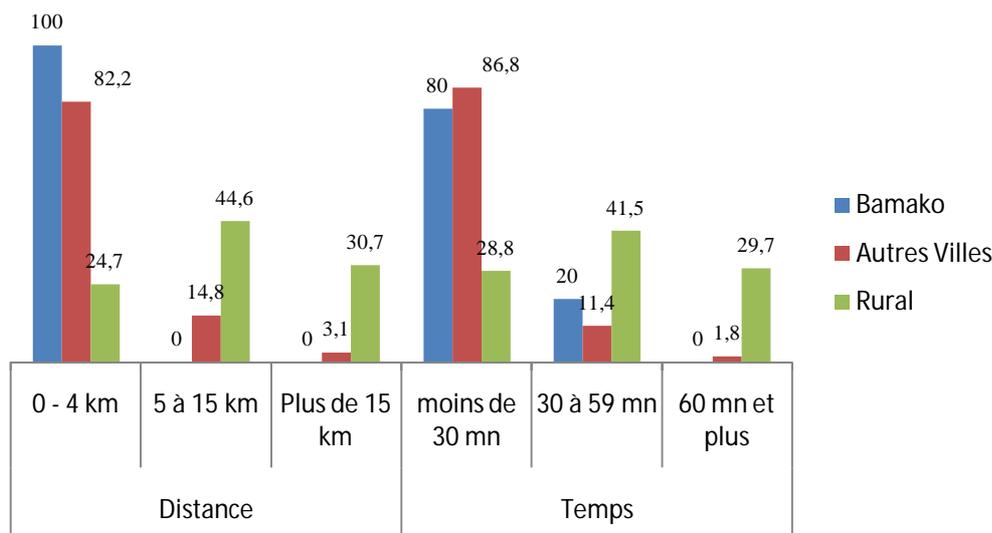
### 5.3.2. Distance et temps mis pour atteindre le marché de produits alimentaires le plus proche

Dans l'ensemble, un ménage sur cinq accède au marché de produits alimentaire le plus proche à plus de 15 km. En milieu rural, environ 30 % des ménages mettent plus d'une heure pour parcourir plus de 15 km avant d'accéder aux marchés de produits soit pour s'approvisionner soit pour écouler leur produits alimentaires. Excepté le district de Bamako, des proportions non

**Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014**

négligeables de ménages sont confrontés à l'angoisse de la distance en ce qui concerne l'accès aux marchés de produits alimentaires. La région de Kayes se distingue par une proportion très élevée de ménages situés à plus de 15 km et mettant plus d'une heure de temps à atteindre un marché de produits.

**Figure 5-21 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)**



Source : EMOP 2013

**Tableau 5-7 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le marché de produits alimentaires (%)**

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	80,0	20,0	0,0	100,0
Autres Villes	82,2	14,8	3,1	100,0	86,8	11,4	1,8	100,0
Rural	24,7	44,6	30,7	100,0	28,8	41,5	29,7	100,0
<b>Kayes</b>	28,2	24,0	47,7	100,0	30,6	35,3	34,1	100,0
Koulikoro	43,1	37,0	19,9	100,0	30,6	36,7	32,7	100,0
Sikasso	32,8	53,4	13,7	100,0	45,6	40,0	14,4	100,0
Ségou	35,3	43,8	20,9	100,0	39,6	41,1	19,3	100,0
Mopti	38,7	38,3	23,0	100,0	49,5	28,8	21,7	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	80,0	20,0	0,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>50,2</b>	<b>30,1</b>	<b>19,7</b>	<b>100,0</b>	<b>48,9</b>	<b>32,2</b>	<b>18,9</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2013

Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

### **5.3.3. Distance et temps mis pour atteindre les infrastructures scolaires les plus proches**

La proximité des élèves aux infrastructures scolaires contribue à améliorer leur rétention dans le système et diminue les charges physiques liées aux mouvements qu'ils effectuent entre l'école et la maison. Elle permet également d'alléger les dépenses relatives aux frais de transport des élèves pour se rendre à l'école. Même si les parents surtout dans les villes sont plutôt regardant sur la qualité que les établissements d'enseignement offrent, la proximité des apprenants aux structures d'éducation prendrait une part importante dans la performance des élèves. L'EMOP, en captant les informations en rapport le rapprochement des élèves à leur école, s'est intéressé à la distance et au temps qu'ils auraient mis pour s'y rendre.

Les résultats indiquent que 7,8 % des ménages sont à plus de 15 km du premier cycle le plus proche ; moins 10 % d'entre eux, mettent plus d'une heure de temps.

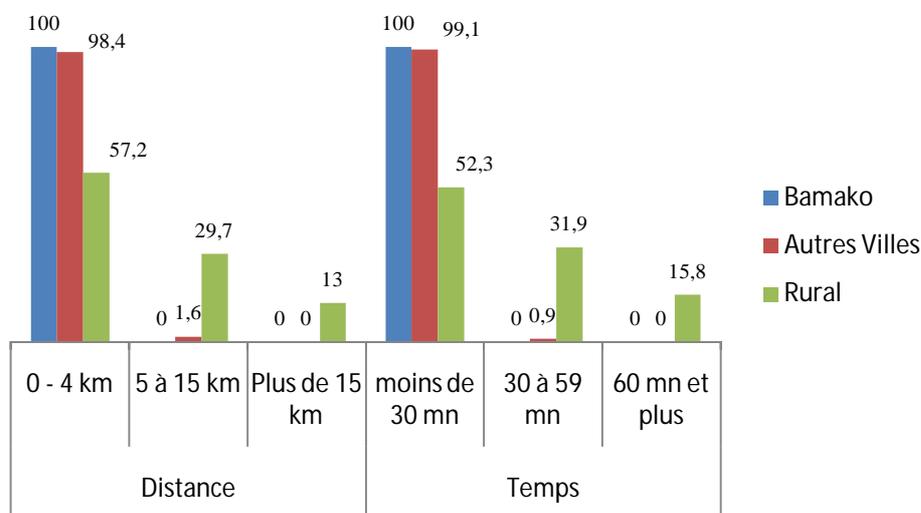
En milieu rural, 13,0 % des ménages sont situés à plus de 15 km d'un établissement primaire...

La proportion de ménages situés à plus d'une heure d'un établissement primaire est négligeable en milieu urbain (Bamako et les autres villes) est quasiment nulle (0,9%) tandis qu'elle est de 15,8% en milieu rural. La privatisation de l'école serait à l'origine de l'expansion des écoles à travers la prolifération des infrastructures scolaires dans les villes. La mesure aurait donc contribué à améliorer le rapprochement des élèves aux structures d'éducation.

Par rapport à la région de résidence, les résultats montrent que moins de 20 % font plus de 15 km atteindre un établissement primaire.

Les proportions les plus élevées de ménages relativement éloignés (60 mn ou plus) sont enregistrées dans les régions de Koulikoro (19,2 %), de Ségou (14,5, %) et de Mopti (13,8%).

**Figure 5-22: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)**



Source : EMOP 2013

**Tableau 5-8 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre le premier cycle fondamental le plus proche (%)**

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Autres Villes	98,4	1,6	0,0	100,0	99,1	0,9	0,0	100,0
Rural	57,2	29,7	13,0	100,0	52,3	31,9	15,8	100,0
<b>Kayes</b>	68,1	25,0	6,9	100,0	61,2	29,1	9,8	100,0
<b>Koulikoro</b>	76,1	14,3	9,6	100,0	50,1	30,7	19,2	100,0
<b>Sikasso</b>	66,3	33,7	0,0	100,0	57,5	42,5	0,0	100,0
<b>Ségou</b>	44,7	40,8	14,5	100,0	48,5	37,0	14,5	100,0
<b>Mopti</b>	66,3	19,2	14,4	100,0	73,8	12,4	13,8	100,0
Bamako	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>74,2</b>	<b>18,0</b>	<b>7,8</b>	<b>100,0</b>	<b>71,4</b>	<b>19,2</b>	<b>9,4</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP 2013

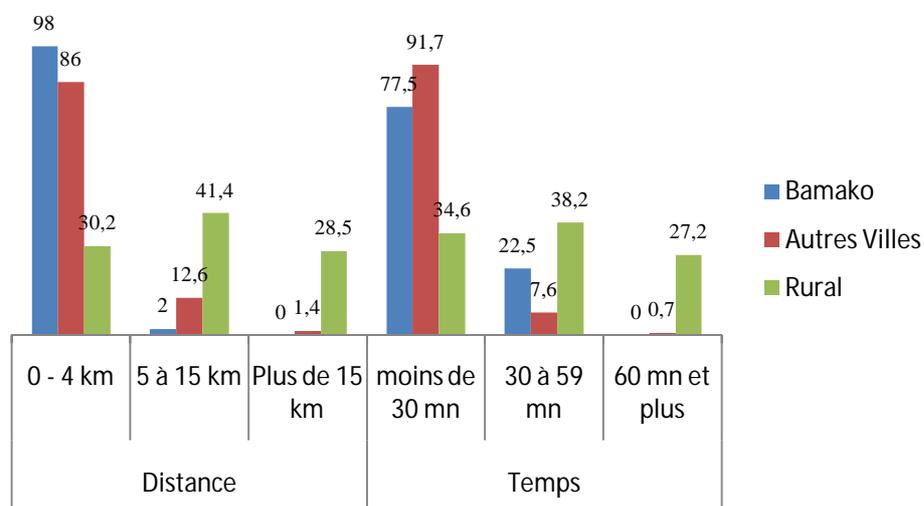
### 5.3.4. Distance et temps mis pour atteindre la maternité la plus proche

Le rapprochement des services de santé soulage les populations dans le cadre de la prise en charge des soins de santé en urgence ou en consultation. En particulier, lorsqu'il s'agit de maternité, le temps et la distance pour y arriver sont des éléments qui peuvent influencer les taux de mortalité maternelle des femmes enceintes surtout en cas de complication. En effet, la rapidité de la prise en charge augmente en général les chances de réussite des interventions médicales.

Les informations collectées par l'EMOP qui donnent une mesure du temps et de la distance qui séparent les ménages des maternités font ressortir qu'il ya des efforts à fournir en milieu rural dans l'amélioration du rapprochement des populations aux maternités.

Près de 30 % des ménages sont à plus de 15 km et mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la maternité la plus proche. A l'exception de Ségou et de Bamako, les autres régions ont des pourcentages non négligeables de ménages faisant plus d'une heure et parcourant plus de 15 km pour atteindre la maternité la plus proche.

**Figure 5-23: Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)**



Source : EMOP 2013

**Tableau 5-9 : Proportion des ménages selon la distance et le temps pour atteindre la maternité la plus proche (%)**

Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

	Distance				Temps			
	0 - 4 km	5 à 15 km	Plus de 15 km	Total	moins de 30 mn	30 à 59 mn	60 mn et plus	Total
Bamako	98,0	2,0	0,0	100,0	77,5	22,5	0,0	100,0
Autres Villes	86,0	12,6	1,4	100,0	91,7	7,6	0,7	100,0
Rural	30,2	41,4	28,5	100,0	34,6	38,2	27,2	100,0
Kayes	33,9	25,7	40,5	100,0	36,0	27,3	36,7	100,0
Koulikoro	43,7	31,5	24,8	100,0	31,9	42,0	26,1	100,0
Sikasso	39,6	48,1	12,3	100,0	55,2	30,3	14,5	100,0
Ségou	39,5	50,5	10,0	100,0	48,1	44,3	7,5	100,0
Mopti	44,3	30,1	25,5	100,0	54,6	22,3	23,1	100,0
Bamako	98,0	2,0	0,0	100,0	77,5	22,5	0,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>54,3</b>	<b>27,9</b>	<b>17,8</b>	<b>100,0</b>	<b>52,9</b>	<b>30,2</b>	<b>16,9</b>	<b>100,0</b>

*Source : EMOP 2013*

### 5.3.5. Résumé synoptique de certaines conditions du bien-être

Dans la Figure 31, certains aspects du bien-être sont présentés de manière à faciliter la comparaison entre les régions, les niveaux d'instruction du chef du ménage et le statut de pauvreté.

Figure 5-24: Aspects du bien-être 2013

Pauvreté monétaire	% pauvre	P0art alimentaire	%	Electricité	%	Téléphone mobile	%	Moto	%	Alphabétisation	%				
Bamako, <i>Secondaire Supérieur</i>	0-5	<i>Supérieur</i> Bamako <i>Secondaire</i>	0-5	Bamako	96-100	Bamako, Sikasso, <i>Autres villes</i> Rural, Koulikoro, Ségou, Mopti, <b>Ensemble 2013</b>  Kayes	96-100		96-100	Bamako	96-100				
	6-10		6-10		91-95		91-95		91-95						
	11-15		11-15		86-90		86-90		86-90						
	16-20		16-20		81-85		81-85		81-85						
	21-25		21-25		76-80		76-80		76-80						
	26-30		26-30		71-75		71-75		71-75						
	31-35		31-35		66-70		66-70		66-70						
	36-40		36-40		61-65		61-65		61-65						
	41-45		41-45		56-60		56-60		56-60						
	46-50		46-50		51-55		51-55		Kayes, Bamako		51-55	<i>Autres villes</i>	51-55		
	51-55		51-55		46-50		46-50		Mopti		46-50		46-50		
	56-60		56-60		41-45		41-45		Sikasso		41-45	Koulikoro, Rural, <b>Ensemble 2013</b>	41-45	Sikasso, Ségou, <b>Ensemble 2013</b>	41-45
	61-65		61-65		36-40		36-40		<b>Ensemble 2013</b>		36-40	Ségou	36-40	Kayes, Mopti	36-40
	66-70		66-70		31-35		31-35				31-35	Sikasso, <i>Autres villes</i>	31-35	<i>Rural</i>	31-35
	71-75		71-75		26-30		26-30		Koulikoro Ségou <i>Rural</i> Kayes		26-30		26-30	Koulikoro	26-30
	76-80		76-80		21-25		21-25				21-25		21-25	<b>Mali 2001</b>	21-25
	81-85		81-85		16-20		16-20				16-20		16-20		16-20
	86-90		86-90		11-15		11-15		Tombouctou		11-15		11-15		11-15
91-95	91-95	6-10	6-10	Mopti, <b>Mali 2001</b>	6-10		6-10		6-10						
96-100	96-100	0-5	0-5		0-5		0-5		0-5						

Sources : EMOP 2013

## 6. ANALYSE DE L'INEGALITE

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en-dessous d'un certain seuil de pauvreté (Banque Mondiale, septembre 2005). L'analyse de l'inégalité renseigne sur la répartition des dépenses ou des revenus entre les différentes couches de la population. On peut mesurer l'inégalité en comparant les différents niveaux de quintiles de dépenses.

Cependant, la mesure d'inégalité la plus largement utilisée est le coefficient de Gini. Ses valeurs extrêmes sont 0 et 1. Le 0 traduit une situation d'égalité parfaite alors que le 1 correspond à une situation d'inégalité complète ou maximale. Dans ce chapitre, l'analyse de l'inégalité est basée sur l'interprétation du coefficient de Gini.

L'inégalité mesurée par l'indice de Gini dans l'ensemble est de 0,34 en 2013. Elle fait apparaître trois classes d'inégalité de niveau comparable. En effet, les résultats révèlent que les régions de Kayes et de Sikasso sont dans une situation similaire en termes d'inégalité. Elles affichent toutes deux, un indice de Gini égale à 0,33. Le deuxième groupe englobe les régions de Koulikoro, Ségou et Mopti avec un indice équivalent à 0,29. Le district de Bamako constitue la troisième et dernière classe avec un indice intermédiaire estimé à 0,30.

En distinguant Bamako des agglomérations urbaines, l'analyse spatiale montre que l'inégalité est plus accentuée dans les autres villes urbaines qu'en milieu rural (0,35 contre 0,31). Ce résultat est d'autant plus plausible que les conditions de vie en milieu rural sont assez similaires comparativement aux villes caractérisées par des disparités de revenus.

L'analyse dynamique de l'inégalité sur la période 2001-2013 est mitigée. Elle est marquée par des hauts et des bas et ne permet point de dégager une tendance. De 2001 à 2009, l'indice de Gini est passé de 0,39 à 0,32 traduisant ainsi une réduction substantielle des disparités. En 2011, l'indice est passé à 0,42 pour rechuter à 0,34 marquant la très grande variabilité du phénomène d'une année à une autre.

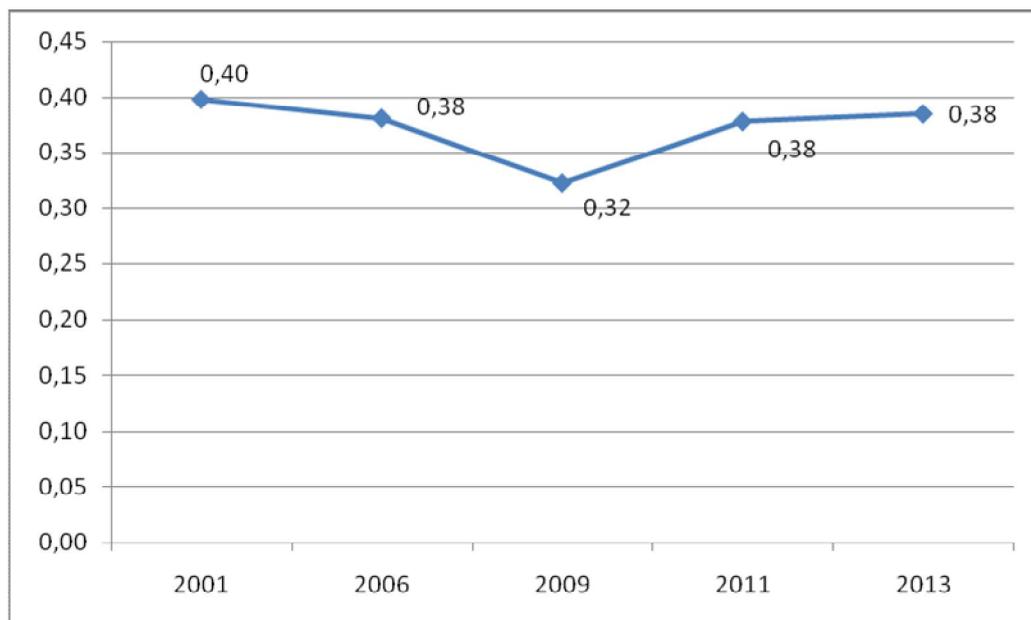
La courbe de Lorenz permet d'illustrer les constats effectués sur l'inégalité.

**Tableau 6-1: Coefficient de Gini selon la région, le milieu de résidence et le sexe caractéristiques**

<b>Région</b>	
Kayes	0,38
Koulikoro	0,34
Sikasso	0,38
Ségou	0,37
Mopti	0,33
Bamako	0,34
<b>Milieu</b>	
Bamako	0,34
Autres villes	0,40
Rural	0,36
<b>Sexe</b>	
Masculin	0,37
Féminin	0,42
<b>Ensemble</b>	<b>0,38</b>

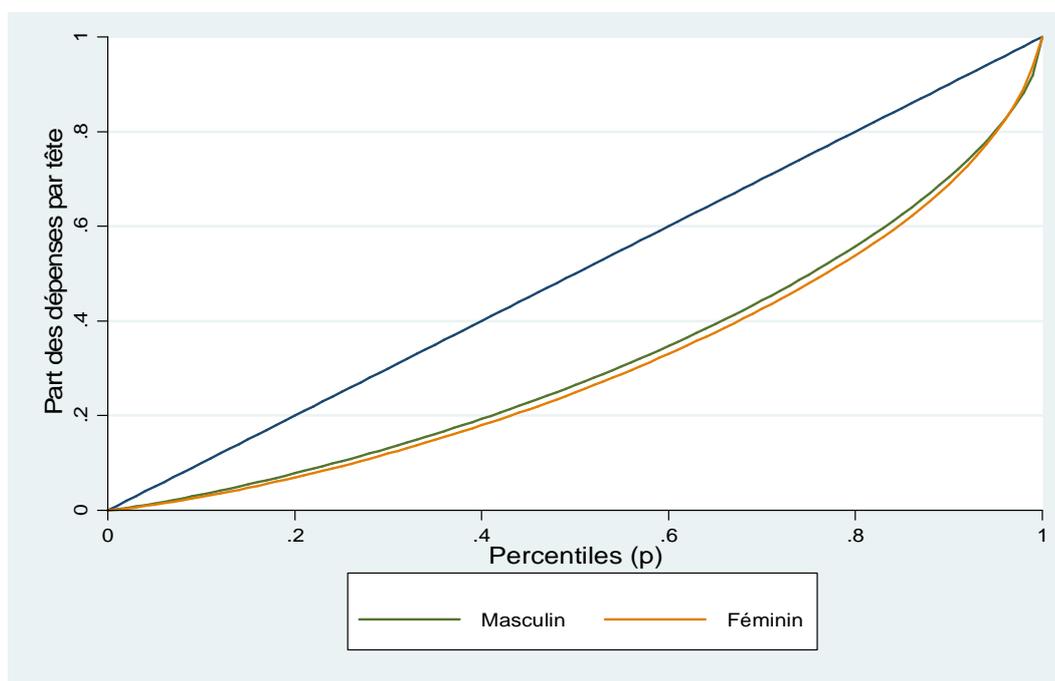
*Source : EMOP-2013*

**Figure 6-1: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2013 – coefficient de Gini**



*Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, MICS-ELIM 2009, EMOP 2011*

**Figure 6-2: Courbe de Lorenz pour la distribution des dépenses par tête selon le sexe**



*Source : EMOP-2013*

## CONCLUSION

La deuxième édition de l'EMOP s'est déroulée entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014 dans un contexte de crise sécuritaire dans les régions septentrionales du Mali. Ces régions<sup>10</sup>, n'ont donc pas été couvertes par l'enquête.

Sur un échantillon estimé à 5466 ménages, 5215 ont participé avec succès soit un taux de réponse de 95 %. Le présent rapport, dérive de l'exploitation des résultats des quatre passages et est focalisé sur l'analyse de la pauvreté.

La part des dépenses de consommation alimentaire y compris l'autoconsommation est évaluée à 61,1 %. Cette part est d'autant plus élevée lorsque les populations sont pauvres. Les dépenses de consommation annuelle par tête des plus nantis correspondent environ à 6 fois celles des moins nantis. 73,4 % des dépenses des pauvres sont affectées à l'alimentation. Près de la moitié (51,7 %) des dépenses de produits alimentaires rentrent dans la consommation de riz, de mil, de sucre, de viande de maïs et de sorgho.

A Bamako, près de 20 % des dépenses vont dans les charges de location et d'entretien des logements, 9,4 % environ dans le transport 6,9 % dans la communication.

En 2013, l'incidence de la pauvreté estimée sur les parties du pays ayant participé à l'enquête s'élève à 47,1 %. La pauvreté est plus répandue dans les agglomérations rurales comparativement aux villes. 63% des ménages pauvres résidant en milieu rural ont leurs dépenses par tête comprises entre 120 000 FCFA et le seuil de pauvreté. Les résultats confirment, d'une part, la corrélation positive entre la pauvreté et la taille du ménage et d'autre part une corrélation négative entre le niveau d'éducation et la pauvreté.

Les résultats montrent que le service de santé auquel les pauvres ont recouru est le CSCOM. (57,9%). Les résultats indiquent que les pauvres (70,6 %) sont confrontés à des coûts de consultation élevés, à la durée des temps d'attente (28,1 %) et à l'inefficacité des traitements (22,2 %).

Les résultats montrent une présence marquée des pauvres (88,1 %) dans le secteur primaire composé majoritairement d'agriculteurs.

---

<sup>10</sup> Il s'agit de Tombouctou, Gao et Kidal

Les résultats de l'enquête indiquent que quelque soit le milieu de résidence, le taux de possession des biens d'équipement est plus élevé chez les « non pauvres ». Ils révèlent également que les pauvres ont moins accès aux services de base.

Au vu des ces résultats, les politiques de lutte pour la réduction de la pauvreté doivent s'orienter sur les mesures qui visent à :

- Faciliter l'accès des ménages aux produits alimentaires de base pour lesquels ils engloutissent une bonne partie de leurs ressources ;
- Persévérer dans les efforts de scolarisation et d'alphabétisation de la population ;
- Faciliter l'accès des ménages ruraux aux services ou infrastructures de base à travers une stratégie d'investissements adéquats dans les zones rurales ;
- Proportionner les efforts d'investissement en fonction de l'ampleur de la pauvreté dans les différents milieux de résidence.

Par ailleurs, la restriction de l'échantillon aux seules régions du sud, constitue une limite dans l'analyse de séries. On espère donc vivement que les prochaines éditions de l'EMOP couvrent l'ensemble des régions du Mali afin d'assurer la cohérence des comparaisons temporelles et spatiales.

D'autres parts, pour que le dispositif puisse répondre efficacement aux besoins de production en informations statistiques fiables et à jour, il est indispensable que des dispositions soient prises pour pérenniser le financement du dispositif. Dans l'espoir que le présent rapport contribuera à renforcer la production des informations susceptibles d'orienter les politiques publiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, l'INSTAT recommande fortement le maintien du dispositif de l'EMOP en assurant son financement par l'Etat.

# **ANNEXES**

## **ANNEXE 1 : METHODOLOGIE**

### **1. Sources des données**

Les données proviennent de l'EMOP qui est une enquête par sondage, stratifiée à deux degrés à allocation proportionnelle au premier degré. Les 8 régions du Mali et la ville de Bamako constituent les domaines d'étude. L'échantillon est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural). Le dispositif de l'EMOP est conçu pour une collecte de données à quatre passages dans l'année. Chaque passage dure trois mois. Les résultats de l'enquête sont significatifs au niveau national, dans chacune des régions enquêtées et le district de Bamako et selon le milieu de résidence (urbain et rural). La première édition de cette opération a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2011 et a pris fin le 31 mars 2012.

L'édition 2013/2014 est la deuxième série de l'EMOP dont la période de collecte s'est étalée entre avril 2013 et mars 2014. Pour cette édition, les régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'ont pas été couvertes à cause de l'insécurité dans ces zones. Au premier degré, il a été tiré un échantillon de 911 unités primaires (sections d'énumération<sup>11</sup>) soit 5466 ménages en raison de six (6) ménages par unité primaire tirée.

Le premier passage de la présente édition s'est déroulé entre le 1er avril et le 30 juin 2013. Il a renseigné principalement les indicateurs d'accès de l'éducation et certains indicateurs du marché de l'emploi tels que le taux d'activité et le taux chômage. Le premier passage a donné également des informations sur la santé de la population, les caractéristiques du logement, leur dotation en biens ainsi que sur les dépenses de consommation des ménages.

Le deuxième passage a été réalisé entre le 1<sup>er</sup> juillet 2013 et le 30 septembre 2013. Il a permis de fournir des informations sur les transferts issus de migration ainsi que sur la pauvreté subjective du ménage. A la demande de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), le questionnaire a intégré un module sur les migrations et la participation à la vie associative et politique de la population.

Le troisième passage réalisé entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2013, a collecté des informations détaillées sur l'emploi en intégrant le module Enquête Permanente Auprès des

---

<sup>11</sup>Une SE correspond à un espace aréolaire défini de façon à assurer une répartition relativement équitable de la charge de travail des agents de dénombrement des unités statistiques. Selon le RGPH 2009, une SE est une entité géographique comportant en moyenne 700 personnes en milieu rural et 1 100 habitants en milieu urbain. Elle est subdivisée le plus souvent en îlots contenant des concessions.

Ménages (EPAM) de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE). Les modules de base sur la santé et les dépenses ont été également renseignés.

En fin, la collecte du quatrième et dernier passage s'est déroulée du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 mars 2014. Ce passage a été consacré à la collecte des informations sur le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) ainsi que sur les dépenses de consommation. Contrairement aux autres passages, le quatrième n'a pas fait l'objet d'analyse spécifique. Ses informations ont été intégrées à celles des autres passages pour produire le présent rapport.

## **2. Le questionnaire**

Le questionnaire de l'EMOP comporte un module de base et un ou plusieurs modules supplémentaires qui sont insérés à la demande des utilisateurs de données statistiques.

Le module de base est conçu pour prendre en compte prioritairement les préoccupations du cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) et des OMD ainsi que d'autres programmes sectoriels. Les questionnaires comprennent les sections suivantes:

- *la section 1* se rapporte aux caractéristiques des membres du ménage (âge, sexe), leur lien avec le chef de ménage, l'état matrimonial le statut de résidence et le statut migratoire;
- *la section 2* porte sur l'éducation des membres du ménage et l'alphabétisation;
- *la section 3* renseigne sur la santé des membres du ménage ; des questions y sont posées sur la prévalence de certaines maladies;
- *la section 4* est relative à l'emploi ; elle permet de calculer les indicateurs tels que les taux de chômage, d'activité et d'inactivité, etc.;
- *la section 5* renseigne sur les caractéristique
- s du logement : le type de logement, le nombre de pièces, la nature du toit, le type d'aisance et les biens possédés par le ménage etc;
- *la section 6* donne des informations sur les mouvements migratoires des membres du ménage et les transferts monétaires reçus;
- *la section 7* renseigne sur les difficultés éprouvées par les ménages pour se nourrir;
- *la section 8* mesure les dépenses de consommation des ménages.

### **3. Organisation des travaux de terrain et personnel de l'enquête**

L'approche utilisée pour la collecte de l'information est celle de l'interview directe par des enquêteurs. L'organisation pratique des travaux de l'EMOP exige en moyenne une affectation de dix-huit (18) grappes par enquêteur au cours d'un trimestre de collecte avec une charge de travail journalière estimée à deux (2) ménages par enquêteur.

Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs sont placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur, qui visite chacun au moins quatre (4) fois par mois. La répartition des visites des agents dans le mois est laissée à son initiative. Cependant, dès les premiers jours, il doit visiter tous les enquêteurs afin de détecter rapidement celui (ou ceux) qui a (ont) le plus de problèmes pour l'aider (les aider) à les surmonter.

Au niveau régional, la coordination de l'opération est confiée au Directeur Régional de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du territoire et de la Population et (DRPSIAP). Il est secondé par un superviseur régional chargé de suivre l'évolution des travaux de collecte sur le terrain. Il assure également l'acheminement des questionnaires remplis à Bamako pour leur exploitation.

La gestion et la supervision de l'opération au niveau national sont assurées par la Direction Générale de l'INSTAT qui veille au respect du calendrier prévisionnel et au bon déroulement des activités.

Le personnel d'exécution est constitué essentiellement de 10 superviseurs nationaux, 9 superviseurs régionaux, 22 contrôleurs, 66 enquêteurs, 5 agents de réception de dossier et 15 agents de saisie (15).

### **4. Sensibilisation**

La sensibilisation est un élément important dans la réalisation des opérations d'enquête. Elle permet d'informer la population sur l'objet et l'importance de l'enquête afin d'avoir leur adhésion. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EMOP, les microprogrammes ont été conçus et sont diffusés régulièrement par l'ORTM et les radios de proximité. Au démarrage de l'opération, des lettres de sensibilisation ont été adressées aux Gouverneurs de région et aux DRPSIAP.

## **5. Exploitation des données**

Les dossiers ramenés du terrain sont réceptionnés puis vérifiés par les agents de réception. Ces vérifications ont pour objet de contrôler l'exhaustivité des grappes et des ménages échantillonnés par région. La technique de la double saisie sous CSPRO a été adoptée pour réduire les erreurs. Les données sont ensuite exportées sur SPSS pour des fins d'apurement et d'analyse des résultats. Après la saisie, l'exploitation se poursuit avec l'apurement des données. A ce niveau, on corrige la base de données des incohérences et des erreurs induites par les agents de collecte ou survenues lors de la saisie.

En ce qui concerne l'analyse des résultats, une équipe constituée de cadres statisticiens de l'INSTAT est mise en place. L'analyse consiste à décrire les résultats obtenus selon un plan préalablement conçu et à rédiger un rapport dans lequel les principaux résultats de l'enquête sont présentés. Cette approche vise à pouvoir présenter les résultats dans le plus court délai possible, après la collecte des informations sur le terrain.

Les résultats de l'enquête sont publiés à travers des ateliers de dissémination offrant l'occasion aux producteurs et aux utilisateurs de données statistiques d'échanger sur les résultats obtenus. Les résultats sont également diffusés sur CDROM et sur le site web de l'INSTAT.

## ANNEXE 2 : BILAN DES QUATRE PASSAGES POUR UN FICHER CONSOLIDE SUR LES DEPENSES

**Tableau 8.1: Répartition de l'échantillon entre les strates**

Région	Nombre de secteurs d'énumération	Nombre de ménages
Kayes	148	888
Koulikoro	148	888
Sikasso	164	984
Ségou	153	918
Mopti	154	924
Bamako	144	864
Urbain	397	2382
Rural	514	3084
Ensemble	911	5466

*Source : EMOP-2013*

**Tableau 8.2: Répartition des ménages selon la présence au passage**

	Libellé	Nombre de ménages	%
0	Absent à tous les passages	2	0,0
234	Absent au passage 1	2	0,0
1000	Absent aux trois derniers passages	71	1,3
1004	Absent aux passages 2 et 3	1	0,0
1030	Absent aux passages 2 et 4	1	0,0
1034	Absent au passage 2	33	0,6
1200	Absent aux passages 3 et 4	64	1,2
1204	Absent au passage 3	19	0,3
1230	Absent au passage 4	58	1,1
1234	Présents à tous les passages	5215	95,4
Total		5466	100

*Source : EMOP-2013*

Pour le traitement des dépenses de consommation, il est retenu les ménages qui ont répondu présents à tous les passages. Il s'agit de la modalité 1234, soit un effectif de 5215 ménages et un taux de réponse de 95,4 %.

**Tableau 8.3: Absence des dépenses alimentaires selon les passages**

	Libellé	Nombre de ménages	%
0	Pas d'absence	5195	95
1	Absence dans un passage	19	0,3
2	Absence dans deux passages	0	0,0
3	Absence dans trois passages	1	0,0
4	Absence dans quatre passages	0	0,0
Ensemble		5215	95,4

*Source : EMOP-2013*

Parmi les ménages retenus, un effectif de 5195 ménages a toujours déclaré ses dépenses alimentaires au cours des 4 passages. Un effectif de 19 ménages a manqué de déclarer leur dépense alimentaire à un des quatre passages.

*Conclusion sur l'analyse dans le temps : il peut être retenu 5215 ménages pour la consolidation des dépenses des ménages.*

**Tableau 8.4: Répartition de l'échantillon consolidé des ménages**

Région	Nombre de ménages initiaux	Nombre de ménages retenus avec réponses de 3 ou 4 passages	Taux de réponse en %
Kayes	888	843	94,9
Koulikoro	888	823	92,7
Sikasso	984	954	97,0
Ségou	918	903	98,4
Mopti	924	910	98,5
Bamako	864	782	90,5
Urbain	2382	2225	93,4
Rural	3084	2990	97,0
<b>Ensemble</b>	<b>5466</b>	<b>5215</b>	<b>95,4</b>

*Source : EMOP-2013*

## ANNEXE 3 : TABLEAUX DE CONSOMMATION ET D'ANALYSE DE PAUVRETE

**Tableau 8.5: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par région (%)**

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Ensemble Mali
<b>Consommation alimentaire sans l'autoconsommation</b>	47,0	43,5	34,3	36,2	40,5	37,5	39,7
<b>Autoconsommation alimentaire</b>	17,6	24,3	21,2	24,5	24,8	2,4	17,2
<b>Consommation non alimentaire sans les loyers</b>	31,1	28,0	40,7	35,7	30,0	50,0	37,5
<b>Loyer payé y compris les imputations</b>	4,3	4,1	3,8	3,6	4,6	10,2	5,7
<b>Consommation totale</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Consommation totale en milliards de FCFA</b>	<b>498</b>	<b>521</b>	<b>491</b>	<b>445</b>	<b>370</b>	<b>809</b>	<b>3 136</b>

*Source : EMOP-2013*

**Tableau 8.6: Structure de la consommation annuelle moyenne des ménages par milieu (%)**

	Bamako	Autres villes	Rural	Ensemble
<b>Consommation alimentaire sans l'autoconsommation</b>	37,5	43,5	39,6	39,7
<b>Autoconsommation alimentaire</b>	2,4	9,0	26,2	17,2
<b>Consommation non alimentaire sans les loyers</b>	50,0	42,5	30,5	37,5
<b>Loyer payé y compris les imputations</b>	10,2	5,1	3,8	5,7
<b>Consommation totale</b>	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Consommation totale en milliards de FCFA</b>	<b>809</b>	<b>519</b>	<b>1 807</b>	<b>3 136</b>

*Source : EMOP-2013*

**Tableau 8.7: Indicateurs de pauvreté selon le sexe du CM, niveau d'instruction, taille et milieu (%)**

	Incidence	Profondeur	Sévérité
<b>Sexe du chef du ménage</b>			
Masculin	48,1	13,9	5,5
Féminin	22,0	5,0	1,6
<b>Niveau d'instruction du chef du ménage</b>			
Sans instruction	51,7	15,1	6,0
Fondamental 1	48,9	13,2	4,9
Fondamental 2	30,0	8,5	3,4
Secondaire	7,9	1,5	0,4
Supérieur	5,1	0,5	0,1
<b>Taille du ménage</b>			
1 – 3 personnes	2,4	0,5	0,1
4 – 7 personnes	19,2	4,0	1,3
8 – 10 personnes	37,7	8,4	2,7
11 – 15 personnes	45,0	11,4	4,1
Plus de 15 personnes	65,2	21,0	8,9
<b>Milieu</b>			
Bamako	10,3	2,3	0,7
Autres villes	49,3	15,4	6,2
Rural	54,5	15,5	6,2
<b>Ensemble</b>	<b>47,1</b>	<b>13,5</b>	<b>5,4</b>

Source : EMOP-2013

**Tableau 8.8: Evolution de la possession de télévision par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2009	2013	2013	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Masculin	14,5	21,4	29,7	32,0	15,2	41,1
Féminin	16,0	35,0	27,3	35,9	17,8	38,6
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	2,4	3,4	14,6	13,0		
Quintile 2	5,0	7,4	16,2	19,3		
Quintile 3	5,1	7,9	19,4	30,1		
Quintile 4	16,2	24,4	26,9	39,6		
Plus nantis	32,5	51,2	51,8	59,5		
<b>Milieu</b>						
Bamako	50,5	61,0	62,1	76,0	48,9	77,9
Autres villes	31,3	46,2	51,2	47,5	26,0	58,7
Rural	5,1	9,4	19,0	17,4	11,9	21,2
<b>Ensemble</b>	<b>14,6</b>	<b>22,5</b>	<b>29,4</b>	<b>32,3</b>	<b>15,3</b>	<b>40,8</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013

Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

**Tableau 8.9: Evolution de la possession du téléphone mobile par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2011	2013	2013	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef du ménage</b>						
Masculin	0,0	22,0	67,9	84,2	80,1	86,4
Féminin	0,0	34,8	62,2	76,3	67,3	77,6
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	0,0	1,7	45,7	78,5		
Quintile 2	0,0	3,6	54,5	82,6		
Quintile 3	0,0	8,7	65,0	82,3		
Quintile 4	0,0	22,3	71,1	85,0		
Plus nantis	0,0	57,7	82,2	89,7		
<b>Milieu</b>						
Bamako	0,0	69,2	84,9	92,4	80,4	93,2
Autres villes	0,0	43,5	69,0	92,7	89,9	94,1
Rural	0,0	9,2	63,3	79,3	77,8	80,3
<b>Ensemble</b>	<b>0,0</b>	<b>23,1</b>	<b>67,4</b>	<b>83,6</b>	<b>79,8</b>	<b>85,6</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013

**Tableau 8.10: Evolution de la possession de moto par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2009	2013	2013	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef du ménage</b>						
Masculin	0,0	22,0	67,3	84,2	80,1	86,4
Féminin	0,0	34,8	54,6	76,3	67,3	77,6
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	0,0	1,7	47,1	78,5		
Quintile 2	0,0	3,6	54,2	82,6		
Quintile 3	0,0	8,7	60,9	82,3		
Quintile 4	0,0	22,3	68,2	85,0		
Plus nantis	0,0	57,7	83,1	89,7		
<b>Milieu</b>						
Bamako	0,0	69,2	91,7	92,4	80,4	93,2
Autres villes	0,0	43,5	87,1	92,7	89,9	94,1
Rural	0,0	9,2	57,3	79,3	77,8	80,3
<b>Ensemble</b>	<b>0,0</b>	<b>23,1</b>	<b>66,1</b>	<b>83,6</b>	<b>79,8</b>	<b>85,6</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013

**Tableau 8.11: Evolution de l'accès à l'eau potable sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2009	2013	2013	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef du ménage</b>						
Masculin	19,1	36,2	45,6	50,1	44,5	53,2
Féminin	7,3	19,2	22,5	26,7	28,3	26,5
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	10,7	23,9	36,7	42,4		
Quintile 2	12,9	27,9	39,3	46,7		
Quintile 3	13,1	27,0	38,9	45,6		
Quintile 4	21,0	35,1	42,2	50,8		
Plus nantis	26,6	50,1	52,3	56,4		
<b>Milieu</b>						
Bamako	27,7	42,5	48,1	59,3	54,4	59,6
Autres villes	30,8	46,9	56,0	58,6	48,8	63,6
Rural	14,0	30,4	40,5	43,3	42,7	43,7
<b>Ensemble</b>	<b>18,2</b>	<b>34,8</b>	<b>43,3</b>	<b>48,4</b>	<b>44,0</b>	<b>50,6</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013

**Tableau 8.12: Evolution de l'accès à l'eau potable selon région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Ensemble
<b>2001</b>	85,4	56,6	56,4	71,0	61,6	96,0	69,1
<b>2006</b>	82,7	63,7	90,8	64,7	74,4	97,9	77,6
<b>2009</b>	74,3	69,5	67,7	65,2	61,4	98,3	72,5
<b>2013</b>	85,5	56,9	80,6	66,3	86,1	99,6	79,2

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013

**Tableau 8.13: Evolution de l'accès à l'électricité par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2009	2013	2013	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef du ménage</b>						
Masculin	8,2	18,5	21,0	23,5	5,5	33,2
Féminin	8,6	34,9	27,4	36,0	14,7	39,1
<b>Quintile</b>						

Résultats annuels de l'EMOP-2013/2014

Moins nantis	0,1	1,5	3,6	4,2		
Quintile 2	0,9	4,9	5,5	8,6		
Quintile 3	2,6	6,8	9,5	22,8		
Quintile 4	6,8	18,3	17,9	32,2		
Plus nantis	22,1	49,6	49,4	54,4		
<b>Milieu</b>						
Bamako	34,4	70,4	69,3	84,9	79,2	85,3
Autres villes	20,6	49,2	45,1	40,6	18,1	52,3
Rural	1,2	3,0	7,5	5,0	0,3	8,1
<b>Ensemble</b>	<b>8,2</b>	<b>19,9</b>	<b>21,7</b>	<b>24,4</b>	<b>5,7</b>	<b>33,8</b>

Source : EMOP-2013

Tableau 8.14: Evolution de l'accès à l'électricité selon région (%)

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Ensemble
2001	3,1	4,1	3,0	4,9	7,0	34,4	8,2
2006	9,7	12,6	16,5	10,2	9,8	70,4	19,9
2009	10,6	18,6	13,0	10,9	6,8	69,3	21,7
2013	10,8	14,5	12,0	11,1	8,4	84,9	24,4

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013

Tableau 8.15: Evolution de l'usage d'aisance type chasse/fosse/laitrine par sexe du CM, niveau d'instruction, quintile et milieu (%)

	2001	2006	2009	2013	2013	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef du ménage</b>						
Masculin	79,8	92,1	84,6	88,8	79,7	93,8
Féminin	92,3	93,4	79,4	91,9	89,8	92,3
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	69,9	91,2	75,3	73,5		
Quintile 2	70,6	88,6	78,6	90,1		
Quintile 3	72,0	89,8	81,7	90,1		
Quintile 4	88,7	93,1	84,9	93,7		
Plus nantis	92,7	96,0	92,3	97,8		
<b>Milieu</b>						
Bamako	95,6	99,3	98,6	99,8	100,0	99,8
Autres villes	93,8	98,6	96,3	95,1	87,9	98,8
Rural	75,7	89,3	79,1	84,9	77,6	89,8
<b>Ensemble</b>	<b>80,8</b>	<b>92,2</b>	<b>84,1</b>	<b>89,1</b>	<b>79,9</b>	<b>93,6</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2011, EMOP 2013

**Tableau 8.16: Evolution de l'utilisation de bois (ou du charbon) comme source d'énergie pour la cuisson par sexe du CM, quintile et milieu (%)**

	2001	2006	2009	2013	2013	
					Pauvre	Non pauvre
<b>Sexe du chef du ménage</b>						
Masculin	79,5	85,1	78,1	97,5	98,5	97,0
Féminin	72,2	71,6	70,4	95,5	93,4	95,8
<b>Quintile</b>						
Moins nantis	86,9	96,1	95,0	98,8		
Quintile 2	82,4	92,6	93,7	96,8		
Quintile 3	80,9	94,3	87,7	97,9		
Quintile 4	77,6	89,7	82,4	98,1		
Plus nantis	72,2	60,4	49,9	95,2		
<b>Milieu</b>						
Bamako	42,5	29,6	22,0	98,0	99,1	98,0
Autres villes	80,4	82,2	75,2	97,9	98,5	97,6
Rural	85,0	95,2	90,3	97,1	98,4	96,2
<b>Ensemble</b>	<b>79,0</b>	<b>84,0</b>	<b>77,4</b>	<b>97,4</b>	<b>98,4</b>	<b>96,8</b>

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013

**Tableau 8.17: Evolution de l'alphabétisme par région (%)**

Année	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Bamako	Mali
2001	14	17	18	18	35	46	21
2006	19	23	24	23	26	52	26
2013	30	22	32	35	25	70	35

Sources: EMEP 2001, ELIM 2006, EMOP 2011, EMOP 2013

**Tableau 8.18: Alphabétisme par situation de pauvreté et milieu (%)**

	Bamako	Autres villes	Rural
Pauvres	40	38	21
Non pauvres	76	53	27
<b>Ensemble</b>	<b>72</b>	<b>44</b>	<b>23</b>

Source : EMOP-2013

**Tableau 8.19: Alphabétisme par sexe et quintile (%)**

	Moins nantis	Quintile 2	Quintile3	Quintile 4	Plus nantis
Masculin	35	41	59	60	78
Féminin	13	17	33	36	50
<b>Ensemble</b>	<b>22</b>	<b>28</b>	<b>46</b>	<b>47</b>	<b>64</b>

*Source : EMOP-2013*

**Tableau 8.20: Evolution de l'inégalité entre 2001 et 2013 mesurée par l'indice de Gini**

	2001	2006	2009	2013
<b>Région</b>				
Kayes	0,36	0,30	0,25	0,38
Koulikoro	0,41	0,37	0,29	0,34
Sikasso	0,41	0,42	0,28	0,38
Ségou	0,31	0,29	0,25	0,37
Mopti	0,36	0,32	0,26	0,33
Tombouctou	0,32	0,35	0,27	
Gao	0,30	0,24	0,26	
Kidal	0,41	0,27	0,29	
Bamako	0,36	0,31	0,27	0,34
<b>Milieu</b>				
Urbain	0,36	0,35	0,30	0,38
Rural	0,38	0,33	0,29	0,36
<b>Sexe</b>				
Masculin	0,39	0,37	0,32	0,37
Féminin	0,38	0,36	0,28	0,42
<b>Ensemble</b>	<b>0,39</b>	<b>0,37</b>	<b>0,32</b>	<b>0,38</b>

*Sources : EMEP 2001, ELIM 2006, ELIM 2009, EMOP 2013*

**Tableau 8.21: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la région et niveau national (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>Kayes</b>	<b>Koulikoro</b>	<b>Sikasso</b>	<b>Ségou</b>	<b>Mopti</b>	<b>Bamako</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	321 637 375 231	353 963 760 590	272 451 004 179	270 367 561 377	241 983 280 497	322 503 140 078	1 782 906 121 952
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	3 314 560 216	1 751 879 565	2 804 614 096	1 926 306 856	2 153 267 167	6 064 667 053	18 015 294 954
Articles d'Habilllements et Chaussures	29 022 530 014	27 910 978 888	28 609 247 574	24 963 514 391	21 427 690 078	53 790 115 867	185 724 076 813
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	34 237 517 647	32 178 448 544	33 614 211 101	34 690 493 042	25 571 194 871	160 422 406 699	320 714 271 904
Meubles, Articles de ménages et Entretien	21 998 228 544	9 358 367 314	16 604 196 628	12 938 030 173	9 098 049 417	29 105 081 451	99 101 953 528
Santé	18 328 857 226	13 978 460 209	17 939 427 085	12 021 188 520	8 550 624 402	19 535 906 451	90 354 463 894
Transport	17 780 678 727	20 973 898 461	32 406 465 977	18 204 631 506	11 192 350 120	76 620 358 946	177 178 383 738
Communication	15 262 706 923	12 180 496 264	18 609 419 570	10 386 585 122	14 377 333 266	55 609 403 358	126 425 944 502
Loisirs et Cultures	3 914 757 125	4 713 704 365	4 252 145 974	2 526 504 843	7 370 456 000	6 481 800 864	29 259 369 171
Enseignements	3 619 860 257	11 096 861 445	4 612 850 514	2 326 326 600	1 270 569 646	14 392 934 181	37 319 402 643
Restaurants et Hôtels	1 234 032 631	1 178 958 798	1 901 137 849	362 780 619	555 747 279	3 276 297 979	8 508 955 155
Biens et services Divers	27 757 765 458	31 941 077 765	57 328 696 715	54 681 675 359	26 773 398 194	61 711 001 580	260 193 615 071
<b>Ensemble</b>	<b>498 108 869 998</b>	<b>521 226 892 210</b>	<b>491 133 417 263</b>	<b>445 395 598 409</b>	<b>370 323 960 939</b>	<b>809 513 114 506</b>	<b>3 135 701 853 321</b>

*Source : EMOP-2013*

**Tableau 8.22: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau de pauvreté des ménages (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>Pauvres</b>	<b>Non pauvres</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	530 415 218 080	1 252 490 903 872	1 782 906 121 952
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4 620 283 313	13 395 011 640	18 015 294 954
Articles d'Habilllements et Chaussures	42 959 471 990	142 764 604 824	185 724 076 813
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	48 337 369 936	272 376 901 968	320 714 271 904
Meubles, Articles de ménages et Entretien	21 426 574 428	77 675 379 100	99 101 953 528
Santé	23 081 040 328	67 273 423 566	90 354 463 894
Transport	25 950 179 471	151 228 204 267	177 178 383 738
Communication	20 113 828 327	106 312 116 175	126 425 944 502
Loisirs et Cultures	4 415 210 315	24 844 158 856	29 259 369 171
Enseignements	3 881 031 291	33 438 371 351	37 319 402 643
Restaurants et Hôtels	948 720 817	7 560 234 338	8 508 955 155
Biens et services Divers	41 915 475 126	218 278 139 945	260 193 615 071
<b>Ensemble</b>	<b>768 064 403 422</b>	<b>2 367 637 449 903</b>	<b>3 135 701 853 321</b>

*Source : EMOP-2013*

**Tableau 8.23: Montant des dépenses par fonction de consommation selon le niveau d’instruction du chef du ménage (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>Sans instruction</b>	<b>Fondamental 1</b>	<b>Fondamental 2</b>	<b>Secondaire</b>	<b>Supérieur</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	1 295 234 123 549	208 693 539 692	91 506 758 991	112 258 171 912	75 213 527 807	1 782 906 121 952
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	12 325 199 497	2 233 134 273	1 143 874 042	1 489 018 506	824 068 637	18 015 294 954
Articles d'Habilllements et Chaussures	115 598 865 230	24 211 368 410	12 138 060 821	19 044 781 517	14 731 000 835	185 724 076 813
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	170 919 123 886	38 905 577 298	25 958 352 865	43 580 531 969	41 350 685 887	320 714 271 904
Meubles, Articles de ménages et Entretien	62 276 952 826	12 259 457 295	6 330 887 897	10 078 911 938	8 155 743 571	99 101 953 528
Santé	61 391 176 407	10 514 525 314	5 711 410 557	7 282 516 163	5 454 835 453	90 354 463 894
Transport	97 287 393 922	20 023 358 447	16 155 035 175	20 530 153 661	23 182 442 532	177 178 383 738
Communication	71 175 193 333	15 002 780 125	9 477 625 769	16 184 425 905	14 585 919 370	126 425 944 502
Loisirs et Cultures	19 468 862 465	2 625 608 403	1 352 800 015	2 096 256 987	3 715 841 301	29 259 369 171
Enseignements	20 822 417 264	3 503 622 019	2 632 073 967	4 821 422 825	5 539 866 568	37 319 402 643
Restaurants et Hôtels	4 838 738 630	1 076 733 589	1 282 751 883	860 827 494	449 903 558	8 508 955 155
Biens et services Divers	143 554 942 460	36 086 062 254	28 777 809 907	26 029 529 221	25 745 271 230	260 193 615 071
<b>Ensemble</b>	<b>2 074 892 989 468</b>	<b>375 135 767 119</b>	<b>202 467 441 890</b>	<b>264 256 548 099</b>	<b>218 949 106 748</b>	<b>3 135 701 853 321</b>

*Source : EMOP-2013*

**Tableau 8.24: Montant des dépenses par fonction de consommation selon la taille des ménages (FCFA)**

<b>Fonction</b>	<b>1-3 pers</b>	<b>4-7 pers</b>	<b>8-10 pers</b>	<b>11-15 pers</b>	<b>16 pers et+</b>	<b>Ensemble</b>
Alimentation et Boissons non alcoolisées	90 103 721 364	424 814 319 581	401 592 573 584	267 810 563 886	598 584 943 537	1 782 906 121 952
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	1 040 654 937	4 303 210 169	4 021 451 758	2 391 005 776	6 258 972 314	18 015 294 954
Articles d'Habillements et Chaussures	12 250 050 434	44 902 864 768	42 203 883 059	27 234 742 860	59 132 535 692	185 724 076 813
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	24 745 304 261	95 214 974 090	83 530 119 321	51 566 280 206	65 657 594 027	320 714 271 904
Meubles, Articles de ménages et Entretien	5 536 756 183	26 442 837 599	22 355 986 444	13 874 286 918	30 892 086 383	99 101 953 528
Santé	5 405 638 760	19 477 821 677	20 554 418 407	15 096 031 727	29 820 553 324	90 354 463 894
Transport	11 178 796 647	42 080 853 688	46 979 938 876	27 367 321 437	49 571 473 090	177 178 383 738
Communication	10 536 019 992	33 285 093 940	29 049 715 439	17 297 178 093	36 257 937 038	126 425 944 502
Loisirs et Cultures	6 428 735 351	4 599 165 889	6 153 241 786	3 704 467 807	8 373 758 338	29 259 369 171
Enseignements	826 804 319	7 088 288 731	8 497 253 277	11 796 894 261	9 110 162 054	37 319 402 643
Restaurants et Hôtels	3 133 974 445	1 671 885 666	1 276 416 075	956 043 936	1 470 635 032	8 508 955 155
Biens et services Divers	15 641 824 671	75 103 163 290	64 430 861 204	34 846 514 756	70 171 251 150	260 193 615 071
<b>Ensemble</b>	<b>186 828 281 364</b>	<b>778 984 479 087</b>	<b>730 645 859 230</b>	<b>473 941 331 664</b>	<b>965 301 901 979</b>	<b>3 135 701 853 321</b>

*Source : EMOP-2013*

**Tableau 8.25: Le poids des principaux produits alimentaires consommés**

<b>Fonction</b>	<b>Bamako</b>	<b>Autres villes</b>	<b>Rural</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Riz</b>	26,8	24,9	17,1	20,0
<b>Mil</b>	4,4	10,0	13,5	11,3
<b>Sucre</b>	6,6	7,2	6,0	6,3
<b>Viande de bœuf fraîche</b>	10,6	7,1	4,3	5,9
<b>Maïs en grain crus</b>	2,0	3,0	5,1	4,3
<b>Poissons fumés</b>	3,6	4,8	4,3	4,2
<b>Sorgho</b>	0,9	2,7	5,2	4,0
<b>Thé</b>	2,5	3,9	3,8	3,6
<b>Huile d'arachide</b>	4,1	4,2	2,4	3,0
<b>Oignon frais</b>	4,5	3,4	2,5	3,0
<b>Pain</b>	6,7	3,3	1,9	3,0
<b>Arachide décortiquée</b>	2,2	2,0	3,3	2,9
<b>Poissons frais</b>	4,1	3,6	2,2	2,8
<b>Tubercules et plantain</b>	3,5	3,1	1,6	2,2
<b>Viande de mouton ou de chèvre fraîche</b>	1,1	2,1	2,5	2,2
<b>Lait en poudre</b>	3,7	2,4	1,2	1,8
<b>Cube (Maggi)</b>	2,1	1,9	1,7	1,8
<b>Lait frais local</b>	0,7	1,4	1,7	1,5
<b>Haricots secs</b>	0,9	1,1	1,4	1,3
<b>Beurre de karité</b>	0,1	0,8	1,6	1,2
<b>Autres produits alimentaires non cités</b>	8,8	7,0	16,7	13,8
	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Montant en milliards FCFA</b>	<b>323</b>	<b>272</b>	<b>1 188</b>	<b>1 783</b>

*Source : EMOP-2013*

## ANNEXE 4 : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES PENDANT JANVIER – MARS 2014

**Tableau 8.26: Répartition des dépenses trimestrielles sans les biens durables, sur les fonctions de consommation (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Dépenses trimestrielles sans biens durables avril-juin 2013		Dépenses trimestrielles sans biens durables juillet-septembre 2013		Dépenses trimestrielles sans biens durables octobre-décembre 2013		Dépenses trimestrielles sans biens durables janvier-mars 2013	
Alimentation et Boissons non alcoolisées	423,6	63,6	371,4	60,9	393,6	59,4	394,0	64,1
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	4,6	0,7	4,4	0,7	4,1	0,6	4,3	0,7
Articles d'Habillements et Chaussures	29,9	4,5	51,7	8,5	55,0	8,3	27,3	4,4
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	49,0	7,4	47,9	7,8	41,1	6,2	48,1	7,8
Meubles, Articles de ménages et Entretien	17,5	2,6	16,1	2,6	15,4	2,3	16,1	2,6
Santé	22,9	3,4	23,6	3,9	21,4	3,2	19,3	3,1
Transport	43,6	6,5	42,9	7,0	40,4	6,1	42,8	7,0
Communication	27,3	4,1	23,6	3,9	21,5	3,2	23,8	3,9
Loisirs et Cultures	5,3	0,8	4,1	0,7	6,3	1,0	11,4	1,9
Enseignements	15,9	2,4	1,0	0,2	13,3	2,0	7,1	1,2
Restaurants et Hôtels	1,6	0,2	1,4	0,2	1,6	0,2	1,9	0,3
Biens et services divers	25,1	3,8	22,1	3,6	49,0	7,4	18,2	3,0
<b>Total</b>	<b>666,4</b>	<b>100,0</b>	<b>610,3</b>	<b>100,0</b>	<b>662,8</b>	<b>100,0</b>	<b>614,3</b>	<b>100,0</b>

*Source : EMOP-2013/2014*

**Tableau 8.27: Dépenses par ménage, par tête et par équivalent adulte (FCFA)**

Trimestre de collecte	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Dépenses par ménage</b>			
Janvier - mars	572 190	372 080	437 593
<b>Dépenses par tête</b>			
Janvier - mars	86 517	38 540	54 247
<b>Dépenses par équivalent adulte</b>			
Janvier - mars	112 519	51 900	71 745

*Source : EMOP-2013/2014, passage 4 (janvier - mars 2014)*

**Tableau 8.28: Structure de la consommation trimestrielle des ménages maliens de janvier à mars 2012 selon le mode d'acquisition (milliards de FCFA, %)**

Mode d'acquisition	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Achats	263,5	96,3	255,3	69,8	518,8	81,1
Autoconsommation	8,1	3,0	107,5	29,4	115,6	18,1
Cadeau	2,1	0,8	3,0	0,8	5,1	0,8
<b>Total</b>	<b>273,8</b>	<b>100,0</b>	<b>365,7</b>	<b>100,0</b>	<b>639,5</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP-2013/2014, passage 4 (janvier - mars 2014)

**Tableau 8.29: Part budgétaire des fonctions de consommation de janvier à mars 2012 selon le milieu de résidence (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	130,0	47,5	264,0	72,2	394,0	61,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	2,1	0,8	2,2	0,6	4,3	0,7
Articles d'Habillements et Chaussures	12,1	4,4	15,1	4,1	27,3	4,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	39,8	14,5	8,3	2,3	48,1	7,5
Meubles, Articles de ménages et Entretien	11,3	4,1	12,4	3,4	23,7	3,7
Santé	6,5	2,4	12,8	3,5	19,3	3,0
Transport	29,1	10,6	24,6	6,7	53,7	8,4
Communication	17,7	6,4	10,6	2,9	28,2	4,4
Loisirs et Cultures	9,0	3,3	4,7	1,3	13,7	2,1
Enseignements	4,5	1,7	2,6	0,7	7,1	1,1
Restaurants et Hôtels	1,3	0,5	0,5	0,1	1,9	0,3
Biens et services divers	10,3	3,8	7,9	2,2	18,2	2,9
<b>Total</b>	<b>273,8</b>	<b>100,0</b>	<b>365,7</b>	<b>100,0</b>	<b>639,5</b>	<b>100,0</b>

Source : EMOP-2013/2014, passage 4 (janvier - mars 2014)

**Tableau 8.30: Répartition des dépenses de consommation par région et par fonction (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Bamako		Ensemble	
	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part	Montant	Part
Alimentation et Boissons non alcoolisées	64,2	70,3	78,1	75,1	62,3	58,9	62,4	66,5	55,6	66,8	71,4	44,2	394,0	61,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,8	0,8	0,5	0,4	0,7	0,7	0,4	0,4	0,5	0,6	1,4	0,9	4,3	0,7
Articles d'Habilllements et Chaussures	3,9	4,3	4,1	4,0	4,8	4,5	3,6	3,8	3,7	4,5	7,2	4,4	27,3	4,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres combustibles	2,9	3,1	3,0	2,9	4,5	4,2	9,3	9,9	2,9	3,5	25,6	15,9	48,1	7,5
Meubles, Articles de ménages et Entretien	4,9	5,3	2,0	2,0	3,9	3,7	3,6	3,9	2,1	2,6	7,1	4,4	23,7	3,7
Santé	3,1	3,4	3,7	3,5	4,5	4,3	2,6	2,8	1,8	2,2	3,5	2,2	19,3	3,0
Transport	4,7	5,2	5,5	5,3	13,9	13,1	5,4	5,8	4,2	5,0	20,0	12,4	53,7	8,4
Communication	2,9	3,2	2,4	2,3	4,4	4,2	2,4	2,6	3,3	4,0	12,8	7,9	28,2	4,4
Loisirs et Cultures	1,0	1,1	1,5	1,4	2,1	2,0	0,6	0,7	7,3	8,7	1,2	0,7	13,7	2,1
Enseignements	0,8	0,9	1,1	1,0	1,2	1,1	0,6	0,6	0,1	0,2	3,4	2,1	7,1	1,1
Restaurants et Hôtels	0,1	0,1	0,2	0,2	0,6	0,6	0,1	0,1	0,0	0,0	0,8	0,5	1,9	0,3
Biens et services divers	2,0	2,2	1,9	1,8	2,8	2,7	2,8	2,9	1,6	1,9	7,2	4,4	18,2	2,9
<b>Total</b>	<b>91,3</b>	100,0	<b>104,0</b>	100,0	<b>105,7</b>	100,0	<b>93,7</b>	100,0	<b>83,3</b>	100,0	<b>161,5</b>	100,0	<b>639,5</b>	100,0

*Source : EMOP-2013/2014, passage 4 (janvier - mars 2014)*

**Tableau 8.31: Dépenses trimestrielles des ménages par fonction de consommation selon les quintiles (milliards de FCFA, %)**

Fonction	Moins nantis		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Plus nantis		Ensemble	
	Montant	Part										
Alimentation et Boissons non alcoolisées	57,3	77,9	76,9	74,6	78,2	69,2	88,3	62,4	93,3	44,8	394,0	61,6
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	0,6	0,7	0,5	0,5	0,7	0,6	1,0	0,7	1,6	0,7	4,3	0,7
Articles d'Habillements et Chaussures	2,8	3,9	3,9	3,8	4,7	4,1	6,6	4,6	9,3	4,5	27,3	4,3
Logements, Eau, Electricité, Gaz et Autres Combustibles	1,2	1,6	2,5	2,4	4,8	4,3	9,7	6,9	29,9	14,3	48,1	7,5
Meubles, Articles de ménages et Entretien	2,5	3,5	3,4	3,3	3,8	3,4	5,3	3,8	8,6	4,1	23,7	3,7
Santé	2,2	3,0	3,2	3,2	4,7	4,2	4,2	3,0	4,9	2,4	19,3	3,0
Transport	2,6	3,5	6,1	6,0	7,3	6,4	12,5	8,9	25,2	12,1	53,7	8,4
Communication	1,8	2,5	2,9	2,8	4,0	3,5	6,1	4,3	13,4	6,4	28,2	4,4
Loisirs et Cultures	0,6	0,8	0,9	0,9	1,4	1,2	1,5	1,1	9,3	4,5	13,7	2,1
Enseignements	0,4	0,6	0,5	0,5	1,0	0,9	1,7	1,2	3,5	1,7	7,1	1,1
Restaurants et Hôtels	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,5	0,4	1,0	0,5	1,9	0,3
Biens et services divers	1,4	1,9	2,0	2,0	2,3	2,0	3,9	2,8	8,6	4,1	18,2	2,9
<b>Total</b>	<b>73,6</b>	<b>100,0</b>	<b>103,0</b>	<b>100,0</b>	<b>113,1</b>	<b>100,0</b>	<b>141,5</b>	<b>100,0</b>	<b>208,4</b>	<b>100,0</b>	<b>639,5</b>	<b>100,0</b>

*Source : EMOP-2013/2014, passage 4 (janvier - mars 2014)*

## **REFERENCES**

### **Rapports d'enquête**

1. DNSI « Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté », 2001
2. DNSI, « Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages », 2006
3. INSTAT « Enquête par grappe à indicateurs multiples et des dépenses des ménages du Mali (MICS-ELIM 2009-2010) »,
4. State of Qatar-Statistics Authority « Household Expenditure and Income Survey », 2006-2007
5. National Institute of Statistics of Rwanda «The evolution of poverty in Rwanda from 2000 to 2011»
6. Department of census and statistics of Sri Lanka « Household income and expenditure survey», preliminary report, 2009-2010
7. EMOP 2011-2012 : Consommation, Pauvreté, Bien être des ménages, INSTAT Novembre 2013
8. EMOP 2013-2014 : Education et Alphabétisation, conditions de vie de la population et dépenses de consommation des ménages. INSTAT, Septembre 2013
9. EMOP 2013-2014 : Accessibilité aux soins de santé, mobilité, vie politique et associative et dépenses de consommation des ménages. INSTAT, Janvier 2014
10. EMOP 2013-2014 : Santé, Emploi, Sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages. INSTAT, Mai 2013

### **Articles**

11. ANGELES SOLIZ, Luis Alejandro « Indices de pauvreté », Mémoire de licence, Université de Genève, juin 1999.
12. Aline Coudouel et Al. « Mesure et analyse de la pauvreté », Avril 2002
13. Institut de la Banque Mondiale « Introduction à la pauvreté », Septembre 2005